

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES - DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA REQUALIFICATION DU SITE ROYAL-VICTORIA

## REQUALIFICATION DU SITE ROYAL-VICTORIA

### INVENTAIRES FAUNIQUES ET FLORISTIQUES

#### MONTREAL

RÉF. WSP : 191-06395-00

DATE : 18 NOVEMBRE 2019

CONFIDENTIEL







SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES  
INFRASTRUCTURES - DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA REQUALIFICATION DU SITE ROYAL-  
VICTORIA

## **REQUALIFICATION DU SITE ROYAL-VICTORIA**

**INVENTAIRES FAUNIQUES ET  
FLORISTIQUES**

**MONTREAL**

CONFIDENTIEL

RÉF. WSP : 191-06395-00  
DATE : 18 NOVEMBRE 2019

RAPPORT (VERSION FINALE)

WSP CANADA INC.  
1600 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 11<sup>e</sup> ÉTAGE  
MONTREAL (QC) H3H 1P9  
CANADA

WSP.COM



---

# SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



---

Olivier Buteau, biol.  
Assistant de projet

---

Maria José Maezo, biol., M.Sc., ABQ n° 3176  
Chargée de projet

RÉVISÉ PAR



---

Pascal Lapointe, biol., M.Sc., ABQ n° 3554  
Directeur de projet - Environnement

---

## Référence à citer :

WSP. 2019. *Requalification du site Royal-Victoria, Inventaires fauniques et floristiques, Montréal*. Rapport produit pour Société québécoise des infrastructures - Direction générale de la requalification du site Royal-Victoria. Réf. WSP : 191-06395-00. 24 pages et annexes.



WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Société québécoise des infrastructures - Direction générale de la requalification du site Royal-Victoria, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités Générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques et des méthodes d'analyse conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres professionnels/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

WSP nie toute responsabilité financière quant aux effets du rapport sur une transaction subséquente ou sur la dépréciation de la valeur des biens qu'il peut entraîner, ou encore qui peuvent découler des mesures, des actions et des coûts qui en résultent.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.



---

# CLIENT

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES - DIRECTION GÉNÉRALE DE LA  
REQUALIFICATION DU SITE ROYAL-VICTORIA

Directrice Sophie Mayes, OAQ

## WSP CANADA INC. (WSP)

Chargées de projet Marie-Christine Bellemare, biol., M.Sc.  
Maria-José Maezo, biol., M.Sc.

Inventaires Marie-Christine Bellemare, biol., M.Sc.  
Olivier Buteau, biol.  
Éric Gingras, biol., M.Sc.  
Jean-Bastien Lambert, biol., M.Sc.  
Maria José Maezo, biol., M.Sc.  
Gabrielle Moquin, tech. bioéco.

Rédaction Marie-Christine Bellemare, biol., M.Sc.  
Olivier Buteau, biol.  
Maria José Maezo, biol., M.Sc.  
Pierluc Marcoux-Viel, biol., M.Sc.

Cartographie Aurélie Monnard, tech. carto  
Claudie Landry, tech. bioéco.

Édition Diane Nadeau  
Mélanie Quenneville



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1	Mise en contexte et objectifs .....	1
1.2	Localisation.....	1
<b>2</b>	<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>3</b>
2.1	Recherche documentaire .....	3
2.2	Analyse cartographique et photo-interprétation.....	3
2.3	Inventaire de terrain .....	4
2.3.1	Milieux naturels (Flore).....	4
2.3.2	Milieux humides.....	4
2.3.3	Milieu hydrique .....	4
2.3.4	Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) .....	5
2.3.5	Faune.....	5
2.3.6	Espèces à statut particulier .....	8
2.4	Valeur écologique .....	8
<b>3</b>	<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>9</b>
3.1	Description générale .....	9
3.2	Milieux naturels (Flore) .....	9
3.2.1	Milieux humides.....	10
3.2.2	Milieux hydriques.....	10
3.2.3	Milieux terrestres et anthropiques .....	11
3.2.4	Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) .....	12
3.3	Faune .....	13
3.3.1	Couleuvres .....	13
3.3.2	Avifaune.....	15
3.3.3	Chauves-souris (chiroptères) .....	15
3.3.4	Faune terrestre .....	16
3.3.5	Habitat faunique désigné.....	16
3.4	Aires protégées .....	16
3.5	Espèces à statut particulier.....	17
3.5.1	Flore.....	17
3.5.2	Faune.....	18
<b>4</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>21</b>
<b>5</b>	<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>23</b>

## TABLEAUX

TABLEAU 1	LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE .....	1
TABLEAU 2	DATES DES INVENTAIRES ET ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019.....	4
TABLEAU 3	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES OBSERVÉES LORS DES INVENTAIRES DE COULEUVRES .....	6
TABLEAU 4	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES OBSERVÉES LORS DES SORTIES DANS LA ZONE D'ÉTUDE .....	6
TABLEAU 5	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES LORS DES INVENTAIRES MOBILES DE CHAUVES-SOURIS .....	7
TABLEAU 6	SUPERFICIES ET PROPORTIONS DES MILIEUX OBSERVÉS DANS LA ZONE D'ÉTUDE .....	10
TABLEAU 7	DÉTAIL DES OBSERVATIONS DES COULEUVRES RÉALISÉES LORS DES INVENTAIRES DE 2019.....	14
TABLEAU 8	RÉSULTATS DES INVENTAIRES MOBILES DE CHAUVES-SOURIS .....	16
TABLEAU 9	POTENTIEL DE PRÉSENCE DES ESPÈCES FLORISTIQUES MVS RÉPERTORIÉES PAR LE CDPNQ DANS LE SECTEUR .....	17
TABLEAU 10	POTENTIEL DE PRÉSENCE DES ESPÈCES FAUNIQUES MVS RÉPERTORIÉES PAR LE CDPNQ DANS LE SECTEUR .....	18

## CARTES

CARTE 1	INVENTAIRE FLORISTIQUE
CARTE 2	INVENTAIRES DE COULEUVRES ET DE L'AVIFAUNE
CARTE 3	INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES

## ANNEXES

- A** CARTOGRAPHIE
- B** CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS
- C** FICHES D'INVENTAIRE (*IN SITU*)
- D** PHOTOGRAPHIES
- E** INDICES DE NIDIFICATION DE L'ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC
- F** ESPÈCES DE L'AVIFAUNE RÉPERTORIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE ET EN PÉRIPHÉRIE
- G** INFORMATIONS REÇUES DU CDPNQ POUR LA FLORE
- H** INFORMATIONS REÇUES DU CDPNQ POUR LA FAUNE



# 1 INTRODUCTION

---

## 1.1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du projet de requalification du site Royal-Victoria, la direction générale de la requalification du site Royal-Victoria de la Société québécoise des infrastructures a mandaté WSP Canada Inc. (WSP) afin de réaliser des inventaires fauniques et floristiques sur les lots 1 354 912, 1 341 182, 1 341 184, 1 341 185. Le mandat a pour principal objectif d'identifier les composantes du milieu naturel qui pourraient constituer des contraintes au développement du site et/ou nécessiter des autorisations particulières.

Plus spécifiquement, l'étude couvre les points suivants :

- La localisation du projet et de la zone d'étude;
  - La recherche documentaire et une analyse cartographique des données disponibles;
  - La réalisation d'inventaires de terrain et l'identification des composantes du milieu naturel;
  - La description générale de la zone d'étude et du milieu naturel;
  - La description détaillée des différents groupements végétaux;
  - Les espèces floristiques et fauniques communes, envahissantes ou à statut particulier identifiées.
- 

## 1.2 LOCALISATION

La zone d'étude couvre une superficie approximative de 13,5 ha et est localisée sur l'île de Montréal, au pied du Mont-Royal. Plus précisément, elle est située à l'ouest de l'intersection de la rue Université et de l'avenue des Pins. Des informations concernant la localisation de la zone d'étude sont présentées dans le tableau 1 et la carte 1 insérée à l'annexe A.

**Tableau 1 Localisation de la zone d'étude**

Informations	Zone d'étude
Municipalité ou ville	Montréal
Désignation cadastrale	1 354 912, 1 341 182, 1 341 184, 1 341 185 Cadastre du Québec
Projection cartographique	NAD 1983 MTM 84
Système de coordonnées géographiques	Latitude 45° 30' 28" N Longitude 73° 34' 35" O



## 2 MÉTHODOLOGIE

---

### 2.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Préalablement à la visite de terrain, des recherches dans différentes bases de données disponibles ont été réalisées, soit :

- les images satellitaires disponibles sur Google Earth;
- la carte topographique du MERN - feuillet 31H12-102 (MERN, 2008);
- les limites cadastrales du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);
- le navigateur cartographique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC, 2019a), lequel comprend des données sur les milieux humides de Canards Illimités Canada et les cours d'eau du réseau hydrographique du Québec;
- la cartographie interactive du Schéma d'aménagement et de développement de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2019);
- les habitats fauniques du Québec du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP, 2015);
- la carte interactive des aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC, 2019b);

De plus, des demandes ont été adressées au MELCC et au MFFP afin d'obtenir les données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) sur les occurrences des espèces fauniques et floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (MVS).

Enfin, d'autres études réalisées dans le cadre de la nouvelle vocation pour l'hôpital Royal-Victoria (Projet 14-196 de l'Université McGill), ont également été consultées avant la visite de terrain, soit :

- Rapport de caractérisation de la valeur des arbres et des boisés (Nadeau Foresterie Urbaine, 2017);
- Rapport de vétusté (Les Services exp Inc., 2017).

---

### 2.2 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE ET PHOTO-INTERPRÉTATION

Les cours d'eau, les écoulements, les limites des peuplements et milieux humides identifiés dans les documents consultés, ainsi qu'une photo-interprétation des images satellite, ont permis d'identifier les composantes du milieu naturel à valider sur le terrain. Dans le cadre de la planification des inventaires, des parcelles d'inventaires ont été définies à l'intérieur de chaque groupement. Il est à noter que ces parcelles préétablies ont servi de base à la réalisation des inventaires et que la localisation, le nombre et la répartition de celles-ci ont pu être ajustés sur le terrain en fonction des observations et de la redélimitation des groupements de manière à bien représenter le milieu.

---

## 2.3 INVENTAIRE DE TERRAIN

Des visites de terrain ont été réalisées au cours des mois de mai, juin et juillet 2019 par des spécialistes en biologie de chez WSP. Les dates et les types d'activités réalisées sont détaillés dans le tableau 2. Tous les relevés sur le terrain ont été colligés à l'aide d'un GPS GARMIN Map78s et Map64s et ont ensuite été cartographiés avec Expert GPS et ArcMap 10.5.1.

**Tableau 2** Dates des inventaires et activités réalisées en 2019

Date	Professionnel	Type d'inventaire
17 mai 2019	Olivier Buteau et Éric Gingras, biologistes spécialisés en faune	Couleuvres
23 mai 2019	Jean-Bastien Lambert, biologiste spécialisé en botanique	Flore et délimitation des groupements végétaux
13 juin 2019	Olivier Buteau et Éric Gingras	Couleuvres et avifaune
19 juin 2019	Olivier Buteau et Éric Gingras	Couleuvres et chiroptères
28 juin 2019	Olivier Buteau et Éric Gingras	Flore, groupements végétaux, couleuvres et avifaune
3 juillet 2019	Éric Gingras et Gabrielle Moquin, technicienne en bioécologie	Couleuvres
10 juillet 2019	Éric Gingras et Maria José Maezo, biologiste chargée de projet	Couleuvres et chiroptères
23 juillet 2019	Éric Gingras et Marie-Christine Bellemare, biologiste chargée de projet	Couleuvres et chiroptères

---

### 2.3.1 MILIEUX NATURELS (FLORE)

La visite de terrain a permis de valider les groupements végétaux préalablement identifiés et une liste des espèces floristiques présentes a été dressée pour chacun d'entre eux. Les caractéristiques générales de structure et d'abondance ont également été notées pour chacun des types de groupements (polygones). Les groupements ayant les mêmes espèces dominantes ont été regroupés en un seul type afin de limiter leur nombre (ex. érablière à sucre, érablière argentée humide, peupleraie faux-tremble).

La prise des données (pourcentage de recouvrement des espèces floristiques, données biophysiques, etc.) pour les différentes stations d'inventaire (parcelles) a été réalisée à l'aide du logiciel *InSitu* développé par WSP. Ce logiciel permet ensuite de calculer la valeur écologique pour chacun des polygones. La méthode de calcul est décrite à l'annexe B.

---

### 2.3.2 MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides observés dans la zone d'étude, s'il y a lieu, sont délimités par la méthode botanique simplifiée décrite dans le guide *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional* (Bazoge et al., 2015).

---

### 2.3.3 MILIEU HYDRIQUE

Tous les cours d'eau préalablement identifiés par analyse cartographique et photo-interprétation ainsi que tout autre lit d'écoulement observé sur le terrain sont relevés sur le terrain. À noter que, dans la majorité des cas, c'est le centre du cours d'eau qui est relevé et la ligne des hautes eaux (LHE) est extrapolée selon la largeur moyenne du littoral.

---

### 2.3.4 ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)

La présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) a été vérifiée dans les milieux visités. Lorsqu'une espèce est observée, son abondance (recouvrement) et son degré d'envahissement (léger, modéré ou dominant) sont notés. La liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires du MELCC (2017) a été consultée préalablement aux inventaires sur le terrain.

---

### 2.3.5 FAUNE

#### 2.3.5.1 COULEUVRES

L'inventaire de couleuvres a été effectué conformément au *Protocole d'inventaires des couleuvres au Québec* (MFFP, 2018). Dans le cadre d'un inventaire, il est requis de se procurer un permis SEG avant de procéder à toute capture. Le numéro de permis SEG pour l'année 2019 est : 2019-05-27-2646-06-G-F.

Le protocole propose deux méthodes d'inventaire de couleuvres devant être utilisées simultanément. Ces deux méthodes sont la recherche active et le suivi d'abris artificiels. La recherche active permet d'acquérir des connaissances de type présence/absence et d'abondance des espèces d'intérêt dans un site donné. Cette technique permet de cibler, au préalable, les sites pour l'établissement des grilles d'échantillonnage en vue du suivi des abris artificiels. Le suivi d'abris artificiels a également été utilisé dans le cadre de la présente étude.

Dans la zone d'étude, 28 stations d'inventaire composées chacune de deux plaques de bardeaux d'asphalte juxtaposées ont été installées (voir carte 2 à l'annexe A). Les stations d'inventaire ont été positionnées de façon à couvrir la zone d'étude et les zones adjacentes favorables aux espèces de couleuvres à statut particulier susceptibles de s'y retrouver. Dans le cas présent, les couleuvres à collier (*Diadophis punctatus*) et les couleuvres brunes (*Storeria dekayi*) étaient particulièrement visées par cet inventaire, soit deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. La couleuvre à collier affectionne les forêts de feuillus et les friches en reboisement en bordure d'affleurement rocheux. La couleuvre brune est généralement retrouvée dans les milieux ouverts et préfère les zones en friche, les champs de même que les environs des bâtiments, les parcs et les terrains vagues.

L'inventaire doit être réalisé lors de températures propices à la détection des couleuvres. C'est-à-dire que la majorité des visites doivent être réalisées lorsque la température extérieure se situe entre 15 et 25°C, correspondant aux périodes de plus grande activité. Au printemps, les efforts de recherche doivent être réalisés durant la période chaude de la journée, soit entre 9h et 16h. En période estivale, les journées très chaudes doivent être évitées autant que possible. Ainsi, lorsque les sorties doivent être réalisées lors de journées plus chaudes, ces dernières doivent être réalisées préférentiellement avant 9h00 et après 16h00. Les conditions météorologiques observées lors des inventaires de couleuvres ont été favorables (tableau 3).

**Tableau 3 Conditions météorologiques observées lors des inventaires de couleuvres**

Date (2019)	Activité	Heure de début	Conditions	Température (°C)	Nébulosité (%)	Vents (km/h)
17 mai	Installation	11 h 30	Nuageux	12	100	10-30
13 juin	Visite 1	08 h 30	Nuageux	17	100	10-30
19 juin	Visite 2	18 h 00	Partiellement nuageux	25 (29)*	40	0-15
28 juin	Visite 3	07 h 30	Ensoleillé	20 (21)*	10	10-15
03 juillet	Visite 4	11 h 15	Ensoleillé	26 (30)*	10	5-10
10 juillet	Visite 5	18 h 45	Ensoleillé	31 (24)*	40	10-20
23 juillet	Visite 6	18 h 45	Partiellement nuageux	25 (27)*	50	5-10

\* Le nombre entre parenthèses représente la température ressentie avec le facteur humidex.

### 2.3.5.2 AVIFAUNE

L'inventaire de l'avifaune repose sur des méthodes standards et reconnues, telles que l'inventaire par stations d'écoute. Toutefois, en raison de la superficie relativement faible de la zone d'étude, peu de stations d'écoute pouvaient être positionnées de façon à évaluer l'abondance de couples nicheurs (chevauchement des stations d'écoute pouvant mener à une surestimation des couples nicheurs). Ainsi, l'inventaire a uniquement porté sur la présence ou l'absence des espèces aviaires.

Cinq stations d'écoute ont néanmoins été localisées dans la zone d'étude (voir carte 2, à l'annexe A). Les stations ont été visitées tôt le matin, puisque les oiseaux sont particulièrement actifs 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'aux environs de 9h30. Les visites ont été réalisées durant la période de reproduction des espèces présentes dans le sud du Québec. Les indices de nidification de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (AONQ) ont également été utilisés pour identifier les espèces nicheuses dans la zone d'étude.

Les inventaires aviaires doivent être réalisés lorsque les conditions climatiques sont favorables aux recensements. Les journées sans précipitation et sans vent (< 20 km/h) sont favorables à la détection d'un nombre maximal d'espèces. Le vent et les précipitations nuisent à l'audition et peuvent diminuer les activités chez plusieurs espèces aviaires. Les conditions météorologiques observées lors des inventaires de l'avifaune étaient favorables (voir tableau 4).

**Tableau 4 Conditions météorologiques observées lors des sorties dans la zone d'étude**

Date (2019)	Activité	Heure	Conditions	Température (°C)	Nébulosité (%)	Vents (km/h)
13 juin	Sortie 1	6 h 15 à 8 h 15	Nuageux	17	100	10-30
28 juin	Sortie 2	5 h 45 à 7 h 15	Ensoleillé	20 (21)*	10	5-20

\* Le nombre entre parenthèses représente la température ressentie avec le facteur humidex.

---

### 2.3.5.3 CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)

Un inventaire acoustique mobile a été réalisé pour identifier les espèces de chiroptères présentes et évaluer leur utilisation du site pendant la période de reproduction. L'inventaire consiste à capter les ultrasons sur un parcours d'écoute. Un observateur ou plusieurs observateurs se déplacent en marchant à vitesse constante avec un détecteur d'ultrasons (AnaBat® Bat Detector).

Le tracé parcouru (voir carte 3 à l'annexe A) a été sélectionné de façon à donner un portrait juste de l'utilisation du milieu par les chauves-souris. Lors de chacune des visites, le tracé a été parcouru deux fois. Puisque les heures des pics d'activité des chiroptères diffèrent selon les espèces, le sens du parcours était différent d'une visite à l'autre.

Lors du parcours, les détecteurs de chauves-souris demeurent en attente de réception d'ultrasons. Lorsqu'ils en captent, ces sons sont enregistrés sur une carte mémoire de format Compact Flash et un point GPS est enregistré. Toute détection située à moins de 50 m était considérée comme étant le même point, puisqu'il pouvait s'agir d'une même occurrence.

Trois visites ont été réalisées lors des nuits où les conditions météorologiques étaient optimales pour favoriser la détection des chiroptères, c'est-à-dire avec peu ou pas de précipitations, sans vent ou avec un faible vent et avec une température avoisinant 20 °C (Simard et coll., 2013). Le tableau 5 présente les conditions météorologiques lors des inventaires. Les inventaires ont été effectués au cours de la période optimale pour capter un grand nombre de cris, soit la seconde moitié du mois de juillet (Simard et coll., 2013).

**Tableau 5 Conditions météorologiques lors des inventaires mobiles de chauves-souris**

Date (2019)	Heure	Conditions	Température (°C)	Nébulosité	Vents (km/h)
19 juin	21 h 00 – 23 h 20	Partiellement nuageux	20 à 23°C	30 à 80 %	5 à 15 km/h
10 juillet	21 h 02 – 23 h 15	Partiellement nuageux	25 à 26°C	10 à 20 %	0 à 10 km/h
23 juillet	21 h 00 – 22 h 55	Partiellement nuageux	19 à 21°C	10 à 50 %	5 à 15 km/h

Des logiciels d'analyse sonore (Batview et AnaBat® 5, version 5.7) sont ensuite utilisés pour produire les sonagrammes permettant de visualiser et d'analyser les cris enregistrés. Les chauves-souris sont alors identifiées par comparaison entre les sonagrammes et les caractéristiques connues des cris d'écholocation de chacune des espèces (signatures sonores). Cette approche permet de distinguer efficacement sept des huit espèces de chauves-souris présentes au Québec. Il est pour l'instant impossible de distinguer la chauve-souris pygmée (*Myotis leibii*) à partir de ses émissions sonores puisque les caractéristiques de ces dernières sont peu connues. De plus, les informations actuellement disponibles concernant son cri suggèrent qu'il serait très similaire à ceux des autres espèces du genre *Myotis*, qui sont déjà rarement discriminables entre eux.

---

### 2.3.5.4 AUTRES ESPÈCES FAUNIQUES

Les autres espèces de l'herpétofaune, soit les anoures (crapauds, grenouilles et rainettes) et les tortues, de même que les espèces de mammifères terrestres, ont été recensées de manière opportuniste, au gré des déplacements à l'intérieur de la zone d'étude et en périphérie. Les fouilles actives peuvent également permettre de rechercher plus facilement certaines des espèces de ces deux groupes fauniques.

Aucun protocole standardisé n'a été utilisé pour le recensement d'espèces de l'herpétofaune et/ou de mammifères dans la zone d'étude, soit parce que de tels protocoles sont inexistantes soit parce que les inventaires ont été réalisés en dehors de la période recommandée par de tels protocoles.

---

### 2.3.6 ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

Sur le terrain, une attention particulière a été portée aux milieux correspondant à l'habitat des espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMVS) préalablement identifiées par le CDPNQ. Le potentiel de présence de ces espèces a été évalué en fonction du type d'habitat retrouvé dans la zone d'étude.

Pour les espèces floristiques à statut particulier, un inventaire printanier a été réalisé par WSP le 23 mai 2019. L'ensemble de la zone d'étude a été parcouru systématiquement. Les occurrences connues ont été validées et caractérisées. Lorsque la population d'une espèce à statut particulier était observée, un relevé de cette occurrence a été réalisé en suivant les normes du MELCC, ce qui inclut la prise des coordonnées géographiques de l'occurrence, une description de la taille et de l'étendue de la population, une description de l'habitat et des photographies. Lorsque l'occurrence est ponctuelle, seul un point GPS a été pris en note.

---

## 2.4 VALEUR ÉCOLOGIQUE

L'évaluation de la valeur écologique se base sur l'inventaire détaillé des caractéristiques des groupements végétaux et sur l'utilisation de la base de données développée par WSP nommée *InSitu*. L'annexe B définit la méthode et les critères d'évaluation de la valeur écologique des milieux naturels utilisés par WSP.

# 3 RÉSULTATS

---

## 3.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le site est localisé sur une pente au pied du Mont-Royal et il est dominé par des milieux anthropiques. En effet, près de 75 % de la zone d'étude comporte des bâtiments, des stationnements, des chemins d'accès ainsi que des espaces gazonnés. Environ 25 % du site est constitué de milieux naturels boisés, lesquels sont décrits ci-dessous. Aucun milieu humide ou cours d'eau n'a été identifié lors des inventaires.

---

## 3.2 MILIEUX NATURELS (FLORE)

Les inventaires de terrain ont permis d'identifier onze (11) groupements végétaux sur le site, tous étant des milieux terrestres boisés. Il s'agit de deux (2) boisés d'érable à sucre et de feuillus mixtes (érablières), deux (2) boisés de feuillus mélangés et sept (7) boisés mixtes de feuillus intolérants à l'ombre.

Les boisés d'érable à sucre et de feuillus mixtes au nord-ouest du site, au pied du Mont-Royal, correspondent aux deux massifs forestiers de plus grande superficie et de plus grande valeur écologique. Ces peuplements sont les plus matures et ils comportent plusieurs espèces à statut particulier. Les autres boisés sont plus petits et ils sont considérés de valeur écologique faible ou très faible, notamment parce qu'il s'agit de peuplements communs, enclavés par des zones anthropiques et souvent dominés par des espèces végétales envahissantes.

Le tableau 6 donne les superficies de chaque groupement ainsi que leur valeur écologique respective. La carte 1 à l'annexe A illustre leur distribution spatiale. Le détail des informations recueillies lors des inventaires biologiques ainsi que des photographies des milieux sont présentés à l'annexe C. Une description générale de chaque type de groupement végétal identifié est présentée dans les sous-sections suivantes. Des photographies supplémentaires du site sont également présentées à l'annexe D.

**Tableau 6 Superficies et proportions des milieux observés dans la zone d'étude**

Groupement végétaux et identifiant du milieu (no. de polygone)	Superficie dans la zone d'étude (m <sup>2</sup> )	Proportion dans la zone d'étude (%)	Catégorie de valeur écologique
<b>Milieu terrestre</b>	<b>34 214</b>	<b>25,3</b>	-
<i>Boisés d'érable à sucre et de feuillus mixtes</i>	<i>18 422</i>	<i>13,6</i>	-
01	11 411	8,4	Très élevée
02	7 011	5,2	Élevée
<i>Boisés mixtes de feuillus intolérants</i>	<i>11 106</i>	<i>8,2</i>	-
03	494	0,4	Très faible
04	263	0,2	Très faible
05	2 317	1,7	Faible
06	1 905	1,4	Faible
07	3 969	2,9	Faible
08	1 131	0,8	Faible
09	1 027	0,8	Très faible
<i>Boisés de feuillus mélangés</i>	<i>4 687</i>	<i>3,5</i>	-
10	3 232	2,4	Faible
11	1 455	1,1	Faible
<b>Milieu anthropique</b>	<b>101 108</b>	<b>74,7</b>	-
<b>Total</b>	<b>135 323</b>	<b>100,0</b>	-

### 3.2.1 MILIEUX HUMIDES

La carte interactive des milieux humides du Québec (CIC et MELCC 2019a) ne révèle la présence d'aucun milieu humide sur le site. Aucun milieu humide n'a d'ailleurs été observé lors des inventaires de terrain.

À noter que quelques secteurs sont envahis par le roseau commun, une espèce végétale exotique envahissante (EVEE) facultative des milieux humides. Toutefois, il s'agit généralement de secteurs de remblais ou comportant de fortes pentes et ne présentant pas de signes hydrologiques; ces milieux ne sont donc pas considérés comme des milieux humides.

### 3.2.2 MILIEUX HYDRIQUES

Selon la carte topographique et les données du Schéma d'aménagement et de développement (SAD), ainsi que d'après les inventaires réalisés sur le terrain, aucun cours d'eau n'est présent dans la zone d'étude.

Deux écoulements ont été observés dans un boisé qui présente une pente abrupte. Ces derniers sont illustrés sur la carte 2 insérée à l'annexe A. Il s'agit de résurgences isolées n'ayant aucune connectivité en amont ou en aval et sans lit d'écoulement défini. Ils ne sont donc pas considérés comme des cours d'eau.

---

### 3.2.3 MILIEUX TERRESTRES ET ANTHROPIQUES

La totalité du site est occupée par des milieux anthropiques (75 %) et terrestres (25 %). Le milieu anthropique est essentiellement composé de chemins d'accès, de stationnements et de plusieurs bâtiments de l'ancien hôpital Royal-Victoria. Les milieux naturels, qui sont tous terrestres, se divisent en trois catégories de groupements végétaux décrites ci-bas.

#### Les boisés d'érable à sucre et de feuillus mixtes (érablières)

Situées au nord-ouest du site et sur des terrains en pente au pied du Mont-Royal, les érablières sont les peuplements de plus grande valeur écologique de la zone d'étude. Elles sont dominées par l'érable à sucre (*Acer saccharum*) et accompagnées, selon les secteurs, du frêne blanc (*Fraxinus americana*), du tilleul d'Amérique (*Tilia americana*), du chêne rouge (*Quercus rubra*), du caryer cordiforme (*Carya cordiformis*) ou du bouleau jaune (*Betula alleghanensis*). On y retrouve également plusieurs EMVS (voir section 3.5.1 et carte 2 à l'annexe A) ainsi que quelques EVEC dispersées (voir section 3.2.4). La strate arbustive est généralement constituée de jeunes arbres des espèces ci-haut mentionnées et la strate herbacée est peu diversifiée, puisque les sols sont minces avec quelques affleurements rocheux à divers endroits. De plus, la litière de feuilles mortes relativement épaisse et le sol faiblement approvisionné en lumière dans ces peuplements semblent être des obstacles au développement d'une strate herbacée dense et diversifiée.

Ces deux peuplements sont considérés de valeur écologique élevée et très élevée, étant donné leur maturité, leur proximité au Mont-Royal et le nombre d'EMVS qu'on y retrouve. Le rapport sur la valeur des arbres et des boisés (Nadeau Forêt Urbaine, 2017) indique d'ailleurs que ces secteurs ont une grande valeur de conservation.

#### Les boisés de feuillus mélangés

Au sud du site, on retrouve deux peuplements de feuillus mélangés dominés principalement par l'érable de Norvège (*Acer platanoides*), une EVEC. D'autres EVEC, soit l'érable à Giguère (*Acer negundo*) et le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) dans la strate arborescente, ainsi que le chèvrefeuille de Tartarie (*Lonicera tatarica*) dans la strate arbustive, étaient abondantes dans certains secteurs. Une EMVS, le noyer cendré (*Juglans cinerea*), ainsi qu'une espèce indigène d'intérêt, le noyer noir (*Juglans nigra*), sont présentes dans le peuplement 11. La valeur écologique de ces deux boisés est tout de même jugée faible.

#### Les boisés mixtes de feuillus intolérants

Les boisés mixtes de feuillus intolérants sont dominés par l'érable à Giguère, une EVEC, et composés majoritairement d'espèces pionnières (intolérantes à l'ombre), notamment le peuplier deltoïde (*Populus deltoides*), le peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata*) et le frêne de rouge (*Fraxinus pennsylvanica*). Plusieurs autres EVEC sont également présentes dans les trois strates de végétation (arborescente, arbustive et herbacée).

Ces boisés sont généralement de petites superficies et enclavés dans les milieux bâtis. Mentionnons également la présence de plusieurs frênes infestés par l'agrile du frêne, un insecte exotique envahissant causant le dépérissement et la mort de plusieurs frênes sur le site. La valeur écologique de ces boisés se situe entre faible et très faible.

---

### 3.2.4 ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)

Onze espèces d'EVEE ont été observées dans les secteurs à l'étude, soit l'érable à Giguère, l'érable de Norvège, l'égopode podagraire (*Aegopodium podagraria*), l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*), l'anthriscus des bois (*Anthriscus sylvestris*), le chardon des champs (*Cirsium arvense*), le chèvrefeuille de Tartarie (*Lonicera tatarica*), le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*), le robinier faux-acacia, le roseau commun (*Phragmites australis* subsp. *australis*) et la petite pervenche (*Vinca minor*). Leur degré d'envahissement (léger, modéré, dominant) pour chaque milieu est présenté dans les fiches d'inventaires de l'annexe B. L'ensemble des milieux de la zone d'étude est occupé par au moins une EVEE. Ceci s'explique principalement par l'implantation de la zone d'étude dans un paysage urbanisé et fragmenté. L'effet de bordure occasionné par la fragmentation des massifs forestiers favorise l'implantation des EVEE, notamment par la présence relativement élevée de luminosité en sous-étage forestier..

---

## 3.3 FAUNE

---

### 3.3.1 COULEUVRES

Au total, vingt-huit (28) couleuvres à collier ont été observées lors des sorties de l'inventaire, et jusqu'à huit (8) individus différents ont été observés lors d'une même sortie. Il est à noter que certains individus ont pu être capturés deux fois et que l'inventaire réalisé ne permet pas d'estimer la taille de la population.

La couleuvre à collier est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Elle affectionne les forêts de feuillus et les friches en reboisement en bordure d'affleurement rocheux (Desroches et Rodrigue, 2004). Les boisés au nord-ouest du site sont situés sur de tels affleurements. Les couleuvres ont d'ailleurs été observées aux stations SQI07, 09, 10, 11, 14, 15, 16 et 19 qui correspondent à ce type d'habitat (voir carte 2 à l'annexe A et photographies à l'annexe D). Le détail des captures est présenté dans le tableau 7.

Aucune autre espèce de couleuvre n'a été observée lors des différentes sorties effectuées dans la zone d'étude et en périphérie. Cependant, la couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*), la couleuvre à ventre rouge (*Storeria occipitomaculata*), la couleuvre brune et la couleuvre tachetée (*Lampropeltis triangulum*) pourraient également être présentes. La couleuvre rayée et la couleuvre à ventre rouge sont des espèces communes au Québec. Elles sont retrouvées autant en milieu ouvert (ex. champs, friches) qu'en forêt. La couleuvre brune et la couleuvre tachetée sont des espèces susceptibles d'être désignées. Elles fréquentent les mêmes types d'habitat.

**Tableau 7**      **Détail des observations des couleuvres réalisées lors des inventaires de 2019**

Nom commun	Station	Date			Longueur de l'individu observé
		Jour	Mois	Année	
Couleuvre à collier	SQI07	13	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI11	13	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI14	13	06	2019	35 cm
Couleuvre à collier	SQI15	13	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI15	13	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI15	13	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI15	13	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI19	13	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI15	19	06	2019	20 cm
Couleuvre à collier	SQI15	19	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI15	19	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI19	19	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI19	19	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI19	19	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI19	19	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI09	28	06	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI11	28	06	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI16	28	06	2019	30 cm
Couleuvre à collier	SQI16	28	06	2019	30 cm
Couleuvre à collier	SQI19	28	06	2019	20 cm
Couleuvre à collier	SQI10	3	07	2019	30 cm
Couleuvre à collier	SQI11	3	07	2019	20 cm
Couleuvre à collier	SQI16	3	07	2019	15 cm
Couleuvre à collier	SQI16	3	07	2019	20 cm
Couleuvre à collier	SQI16	3	07	2019	25 cm
Couleuvre à collier	SQI09	10	07	2019	35 cm
Couleuvre à collier	SQI07	10	07	2019	30 cm
Couleuvre à collier	SQI07	10	07	2019	30 cm

---

### 3.3.2 AVIFAUNE

L'inventaire effectué en 2019 a permis d'identifier quarante-six (46) espèces d'oiseaux fréquentant le site Royal-Victoria et sa périphérie. Parmi celles-ci, on retrouve trois (3) espèces à statut particulier (voir section 3.5.2), soit le martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*), l'engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) et le pioui de l'Est (*Contopus virens*). À ces espèces, s'ajoutent deux (2) espèces d'intérêt, soit l'épervier de Cooper (*Accipiter cooperii*) et le passerin indigo (*Passerina cyanea*). L'épervier de Cooper est une espèce de rapace située dans le haut de la chaîne trophique. Les espèces en haut de la chaîne trophique sont généralement moins présentes et en moins grand nombre, particulièrement en zone urbaine, d'où l'intérêt de sa présence dans la zone d'étude. Le couple observé a également eu des jeunes cette année. En ce qui a trait au passerin indigo, l'intérêt vient du fait que le mâle revêt un magnifique plumage durant la période de reproduction.

Selon les indices de nidification de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (annexe E) et d'après les résultats de l'inventaire, un niveau de certitude de nidification a été établi pour chacune des espèces aviaires observées ou entendues (voir tableau 1 de l'annexe F). Cette analyse permet de conclure que :

- dix (10) espèces utilisent la zone d'étude pour nicher (nidification confirmée), dont le martinet ramoneur, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. La nidification du martinet a été observée dans une cheminée du Pavillon V (Écurie de la maison Ravenscrag);
- seize (16) espèces utilisent probablement la zone d'étude pour nicher (nidification probable), dont le pioui de l'Est, une espèce à situation préoccupante au Canada;
- seize (16) espèces pourraient possiblement utiliser la zone d'étude pour nicher (nidification possible), dont l'engoulevent d'Amérique, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec;
- quatre (4) espèces utilisent la zone d'étude pour le repos ou l'alimentation, mais ne peuvent nicher sur le site car les caractéristiques de l'habitat nécessaire à leur nidification n'y sont pas présentes.

---

### 3.3.3 CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)

L'inventaire acoustique mobile réalisé le long de la route d'écoute durant la saison de reproduction 2019 a pour sa part permis de recenser deux espèces de chiroptères pour un total de 330 enregistrements consignés au cours des trois soirées d'inventaire :

- la grande chauve-souris brune (65,5 % des enregistrements);
- la chauve-souris argentée (24,5 % des enregistrements).

D'autre part, 10 % des enregistrements de chiroptères n'ont pu être identifiés à l'espèce (ci-après nommés « indéterminé »). Ces cris correspondent essentiellement à des enregistrements trop courts pour que les caractéristiques de l'espèce soient identifiables, notamment lorsque les chauves-souris en vol sortent trop vite du cône de détection du microphone. Ce type d'événement étant indépendant de l'espèce, la distribution de ces « indéterminé » entre les différentes espèces de chauves-souris suivrait *a priori* le même patron que pour les enregistrements identifiés à l'espèce.

Le tableau suivant présente les espèces recensées au cours de l'inventaire mobile avec, pour chaque espèce, le nombre de passages et le nombre de passages par kilomètre parcouru par heure.

**Tableau 8 Résultats des inventaires mobiles de chauves-souris**

Espèce	Nombre de passages	Nombre de passage/h
Grande chauve-souris brune	216	1,73
Chauve-souris argentée <sup>1</sup>	81	0,65
Chiroptère indéterminé	33	0,26

<sup>1</sup> : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

La grande chauve-souris brune est l'espèce enregistrée le plus fréquemment sur le site. De toutes les espèces retrouvées en Amérique du Nord, cette espèce est sans doute la plus adaptée à l'urbanisation (Banfield, 1977). Elle est d'ailleurs reconnue pour utiliser certains bâtiments comme gîte. Elle peut également utiliser les cavités et les fissures d'arbres matures qui se trouvent d'ailleurs en abondance dans le Mont-Royal.

La chauve-souris argentée, une espèce migratrice susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, est également présente. Une étude réalisée dans le sud du Québec a permis de constater que cette espèce préférerait davantage les paysages urbains que les paysages forestiers et agricoles (Côté, 2006). Sur l'île de Montréal son abondance a été directement associée à la présence de feuillus de diamètre important (> 25 cm) (Fabianek, 2008).

Les points d'enregistrement ont été captés principalement au nord-ouest du site, au pied du Mont-Royal (voir carte 3, à l'annexe A), et la majorité se trouvait à proximité d'un couvert forestier. À l'inverse, peu d'enregistrements ont été captés près des bâtiments. Aucune zone de concentration claire ne permet de confirmer la présence d'une maternité dans un bâtiment. Toutefois, la méthode d'inventaire utilisée ne permet pas d'exclure que certaines chauves-souris pourraient utiliser les bâtiments du site comme gîte.

---

### 3.3.4 FAUNE TERRESTRE

Les sorties réalisées dans le cadre des différents inventaires ont permis de recenser trois (3) autres espèces fauniques ou alors de signes de présence de ces dernières (ex. traces, terriers), soit l'écureuil gris (*Sciurus carolinensis*), la marmotte commune (*Marmota marmota*) et le raton laveur (*Procyon lotor*). D'autres espèces communes des milieux urbains, telles la mouffette rayée (*Mephitis mephitis*) et le renard roux (*Vulpes vulpes*), ont également un potentiel de présence sur le site.

---

### 3.3.5 HABITAT FAUNIQUE DÉSIGNÉ

Selon la cartographie du MFFP (2015), aucun habitat faunique désigné n'est présent dans la zone d'étude.

---

## 3.4 AIRES PROTÉGÉES

Selon la cartographie des aires protégées du MELCC, aucune aire protégée ne se trouve à moins de 300 m de la zone d'étude. Toutefois, notons qu'un habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable est présent à moins d'un km de la zone d'étude sur le Mont-Royal.

## 3.5 ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

### 3.5.1 FLORE

La visite de terrain a permis de confirmer la présence de quatre (4) espèces floristiques à statut particulier dans la zone d'étude, pour un total de 23 occurrences. Il s'agit de la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*), du trille blanc (*Trillium grandiflorum*) et de la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*), trois espèces vulnérables à la récolte, ainsi que du noyer cendré (*Juglans cinerea*), une espèce susceptible d'être menacée ou vulnérable au Québec, et qui est en voie de disparition au Canada. Ces occurrences sont illustrées sur la carte 2 insérée à l'annexe A.

Le CDPNQ ne fait toutefois mention d'aucune occurrence d'espèces floristiques menacées vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignées (MVS) dans la zone d'étude (CDPNQ, 2019, voir annexe G). Cependant, en excluant les mentions historiques, extirpées et non retrouvées, le CDPNQ répertorie sept (7) occurrences rapportées pour six (6) espèces floristiques à statut particulier dans un rayon de 3 km du site Royal-Victoria. Les deux occurrences les plus près de la zone d'étude sont le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*) et le podophylle pelté (*Podophyllum peltatum*), situés tous deux à environ 600 m au nord-ouest du site. La liste complète de ces espèces, incluant leur potentiel de présence dans la zone d'étude, est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 9 Potentiel de présence des espèces floristiques MVS répertoriées par le CDPNQ dans le secteur**

Nom commun	Nom latin	Statut provincial / fédéral	Habitat	Potentiel de présence
Adlumie fongueuse	<i>Adlumia fungosa</i>	Susceptible / aucun	Escarpements, talus d'éboulis et bois rocheux dominés par l'érable à sucre, la pruche d'Amérique et le pin blanc. Sur substrat mésique et basique.	Moyen
Ail du Canada	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	Susceptible / aucun	Rivages, marais et prairies humides, alvars et, plus rarement, boisés riverains dominés par l'érable à sucre, le frêne rouge, le tilleul d'Amérique et le micocoulier occidental. Sur substrat mésique et basique.	Faible
Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	Susceptible / aucun	Bois secs à humides, riches, calcaires et souvent rocailleux, clairières, sentiers dans les érablières à érable à sucre. Sur substrat mésique et basique.	Moyen
Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	Susceptible / aucun	Milieus variés, secs à humides, groupements arbustifs, forêts feuillues principalement sentiers, clairières. Sur substrat mésique et basique.	Moyen
Information sensible	-	-	-	
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	Menacée / aucun	Érablières à érable à sucre, sur sols riches. Endroits ombragés uniquement, sur substrat mésique, sans affinité quant au pH.	Moyen
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	Susceptible / aucun	Hauts rivages semi-ouverts, orée des bois riverains, milieux sablonneux, rocheux ou alluvionnaires, collines boisées; plante calcicole.	Moyen

\*Note : La description des habitats est tirée de : Tardif, et coll., 2016; Couillard, et coll., 2012; University Of Michigan Herbarium, 2011; Faubert et coll., 2010; Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009; Levy 1916.

Le potentiel de présence de ces espèces a été évalué en fonction du type d'habitat retrouvé dans la zone d'étude. Considérant la présence d'habitats favorables en marge du Parc du Mont-Royal, le potentiel de présence des espèces floristiques à statut particulier est moyen. Notons toutefois qu'aucune de ces espèces n'a été observée lors de l'inventaire spécifique au printemps.

### 3.5.2 FAUNE

Les inventaires de terrain ont permis de confirmer la présence de cinq (5) espèces fauniques à statut particulier sur le site, soit quatre (4) espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : la couleuvre à collier, l'engoulevent d'Amérique, le martinet ramoneur et la chauve-souris argentée, et une (1) espèce dont la situation est jugée préoccupante au Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril du Canada* (LEP) de même que, selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), le pioui de l'Est.

Un couple de martinets ramoneur a été observé en train d'effectuer des allers-retours dans une cheminée du Pavillon V (Écurie de la maison Ravenscrag - Carte 2 à l'annexe A). Ce comportement, observé en plein jour, correspond à la période d'alimentation des oisillons par les parents.

De plus, le CDPNQ (CDPNQ, 2019, voir annexe H) fait mention d'une occurrence de couleuvre à collier dans la zone d'étude et qui fut confirmée lors des inventaires. En excluant l'ichtyofaune, ainsi que les mentions historiques, extirpées et non retrouvées, le CDPNQ répertorie quatre (4) espèces fauniques à statut particulier dans un rayon de 3 km de la zone d'étude. La liste complète de ces espèces ainsi que leur potentiel de présence dans la zone d'étude est présentée au tableau suivant.

**Tableau 10 Potentiel de présence des espèces fauniques MVS répertoriées par le CDPNQ dans le secteur**

Nom commun	Nom latin	Statut provincial / fédéral	Habitat*	Potentiel de présence	Potentiel de reproduction
<b>Reptile</b>					
Couleuvre à collier	<i>Diadophis punctatus</i>	Susceptible / aucun	Forêt de feuillus, forêt mixte, abords de lacs, étangs et ruisseaux en forêt, collines rocheuses, éclaircies	Confirmé	Élevé
<b>Avifaune</b>					
Faucon pèlerin anatum	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Vulnérable / aucun	Régions dégagées telles que les milieux humides, la toundra, la savane, les côtes et les pelouses alpines, quoiqu'ils chassent également en milieux boisés peu denses; escarpements, ponts et hauts édifices	Moyen	Faible
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Susceptible / menacée	Forêts en bordure de cours d'eau, lisières de forêts tropicales des basses terres, milieux broussailleux en régénération, terres agricoles, zones suburbaines et centres-villes	Confirmé	Confirmé
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Menacée / menacée	Forêts caducifoliées claires, plaines inondables, prairies, parcs urbains, brûlis, bords de rivières et de routes	Faible	Faible

\*Note : La description des habitats est tirée de AARQ, 2019 et AONQ, 2019.

Le potentiel de présence de ces espèces a été évalué en fonction du type d'habitat retrouvé dans la zone d'étude. Ainsi, outre les espèces fauniques à statut particulier confirmées dans la zone d'étude, aucune ne démontre de potentiel significatif de l'utilisation du site pour la reproduction. Le faucon pèlerin pourrait utiliser la zone d'étude pour l'alimentation et lors de déplacements.



## 4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude écologique a été réalisée pour la Société québécoise des infrastructures dans le cadre de la requalification du site Royal-Victoria. Les inventaires floristiques et fauniques ont été réalisés par les professionnels de WSP entre le 17 mai et le 23 juillet 2019. Le site à l'étude, d'une superficie de 13,5 ha, est localisé au pied du Mont-Royal. Il est caractérisé par la présence de milieux anthropiques (bâtiments, chemins d'accès et stationnements), qui occupent 75 % du terrain, et par des milieux naturels boisés, qui occupent près de 25 % de la propriété.

En se basant sur les résultats des inventaires, les données disponibles dans différentes bases de données et les études consultées, les enjeux suivants ont été identifiés comme pouvant constituer des éléments de conservation d'intérêt ou des contraintes environnementales au développement du site :

- La présence de deux boisés d'érable à sucre et de feuillus mixtes (érablières) situés sur les affleurements rocheux au pied du Mont-Royal dont la valeur écologique est jugée élevée à très élevée;
- La présence de trois espèces floristiques vulnérables à la cueillette, la matteucie fougère-à-l'autruche, le trille blanc et la sanguinaire du Canada;
- La présence d'une espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, le noyer cendré. Ce dernier est désigné comme étant une espèce en voie de disparition au Canada;
- La présence de la couleuvre à collier, une espèce de couleuvre susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec;
- La nidification confirmée d'au moins 10 espèces aviaires, incluant le martinet ramoneur, espèce susceptible d'être désignée au Québec, dont la nidification a été observée dans une cheminée du Pavillon V (Écurie de la maison Ravenscrag);
- La nidification potentielle ou probable d'au moins 32 autres espèces aviaires, incluant l'engoulevent d'Amérique, une espèce susceptible, et le pioui de l'Est, une espèce au statut préoccupant au Canada;
- La présence de la chauve-souris argentée, une espèce susceptible, qui est active dans les secteurs boisés au nord-ouest du site;
- La présence de la grande chauve-souris brune, une espèce commune a également été confirmée. Les résultats permettent de conclure qu'elle est active principalement dans les zones boisées au nord-ouest du site, mais ne permettent pas de conclure hors de tout doute que les bâtiments ne sont pas utilisés comme des maternités;
- La présence de 11 espèces végétales exotiques envahissantes. Ces dernières sont d'ailleurs dominantes dans la majorité des secteurs boisés enclavés entre les bâtiments et elles sont dispersées, mais non-dominantes, dans les autres secteurs;
- La présence de plusieurs frênes infestés par l'agrile du frêne, un insecte exotique envahissant causant le dépérissement et la mort des frênes.

Étant donné la présence de plusieurs espèces fauniques à statut particulier sur le site, il est recommandé de réaliser toute coupe forestière en dehors de la période de nidification de l'avifaune (15 avril au 15 août), ce qui comprendra également la période de nidification des chauves-souris (mi-juin à fin juillet). Également, selon les secteurs des travaux qui seront visés, il pourrait être opportun de mettre en place des barrières d'exclusion pour les couleuvres pour éviter la mortalité de ces dernières ou de valider la présence de maternités de chauves-souris sur certains bâtiments. Enfin, puisque plusieurs espèces envahissantes sont sur le site, il est recommandé de procéder à une gestion appropriée des sols et des résidus de coupe afin d'éviter la propagation de ces espèces.



## 5 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AONQ - ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC. (2018). Outils interactifs. Résultats de l'Atlas. Tableaux. Regroupement QuébecOiseaux, Service canadien de la faune d'Environnement Canada et Études d'Oiseaux Canada. Site Internet. Consulté en 2019. <https://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/datasummaries.jsp?lang=fr>
- AARQ -ATLAS DES AMPHIBIENS ET REPTILES DU QUÉBEC (2019). Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du Saint-Laurent. Site Internet. Consulté en 2019. <https://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/wp/>
- BANFIELD, A. W. F. 1977. *Les mammifères du Canada*. Les Presses des Université Laval et University of Toronto Press
- BAZOGE, A., D. Lachance et D. Villeneuve (2015). *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité et Direction de l'aménagement et des eaux souterraines. 64 pages et annexes.
- CÔTÉ, F. 2006. *Habitat d'alimentation et de déplacements des chauves-souris le long d'un gradient de paysages du sud du Québec*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 45 p.
- CDPNQ (2019). *Base de données sur les espèces à statut particulier*. Gouvernement du Québec, Centre de données sur le patrimoine naturelle du Québec.
- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA (2009). *Plantes rares du Québec méridional : Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)*. Québec : Les Publications du Québec.
- CPTAQ (2019). *Navigateur cartographique Déméter*. Commission de protection du territoire agricole du Québec. [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=378&no\\_cache=1](http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=378&no_cache=1)
- DESROCHES, J-F. et D. Rodrigue (2018). *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin.
- LES SERVICES EXP INC. (2017) *Dossier d'opportunité Nouvelle vocation pour le site Hôpital Royal Victoria No. 14-196- Rapport de Vétusté Final MTR-00238228* préparé pour l'Université McGill. 17 pages et annexes.
- MAPAQ (2019). *Info-sols.ca, informations géographiques sur les terres agricoles*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. <http://www.info-sols.ca/>
- MDDELCC (2015a). *Identification et délimitation des milieux hydriques et riverains*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 9 pages.
- MDDELCC (2017). *Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires (document de travail), février 2017*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité.
- MELCC (2019a). *Navigateur cartographique*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. <https://www.pes1.enviroweb.gouv.qc.ca/Atlas/NavigateurCartographique.aspx>
- MELCC (2019b). *Carte interactive des aires protégées du Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. [http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/carte-interactive.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/carte-interactive.htm)
- MERN (2008). *Carte topographique à l'échelle 1 / 20 000*. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/cartes-topographiques-a-l-echelle-de-1-20-000>

- MERN (2008). Relevé Lidar. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
- MFFP (2018). *Protocole standardisé pour l'inventaire de couleuvres associées aux habitats de début de succession au Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Secteur de la Faune (Larochelle M., Tessier N., Pelletier S., Bouthillier L.). 11 pages.
- MFFP (2015). *Habitats fauniques du Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- NADEAU FORESTERIE URBAINE (2017). *Nouvelle vocation pour l'Hôpital Royal Victoria – Caractérisation et étude générale de la valeur des arbres et des boisés*, Rapport d'étude no. 14-196 préparé pour l'Institut Royal pour l'Avancement des Sciences de l'Université McGill, 11 pages et Annexes
- SIMARD, V., J. MC DUFF et R. BRUNET (2013). Protocole Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris — *Guide du participant*. Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris, 66 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, 2019; Cartographie interactive du Schéma d'Aménagement et de Développement de la Direction de l'Urbanisme.  
<https://smvt.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=d152aaa85b6f4e9086cecdf10c7456db>

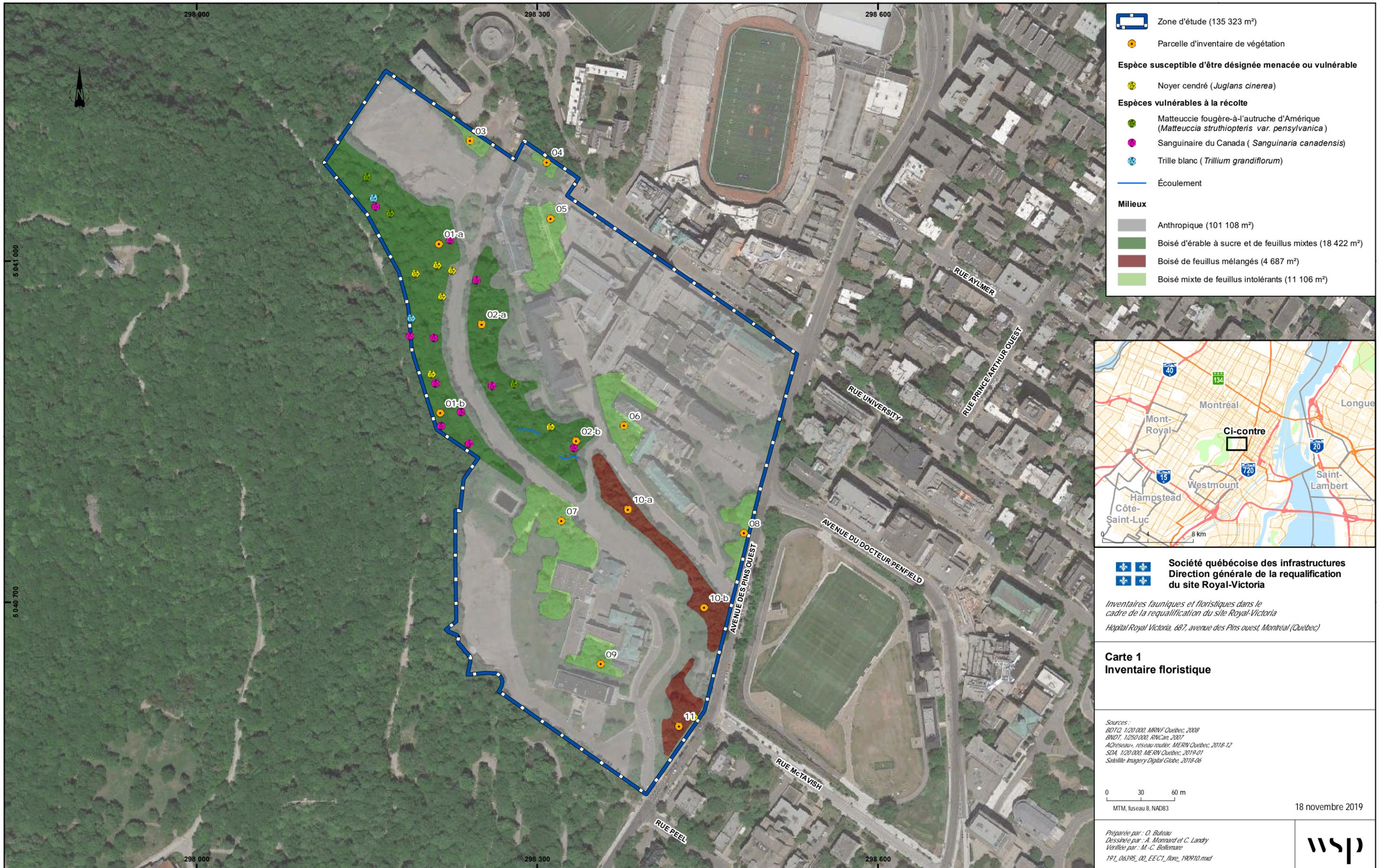
# ANNEXE

# A

## CARTOGRAPHIE







**Zone d'étude** (135 323 m<sup>2</sup>)

**Parcelle d'inventaire de végétation**

**Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable**

- Noyer cendré (*Juglans cinerea*)

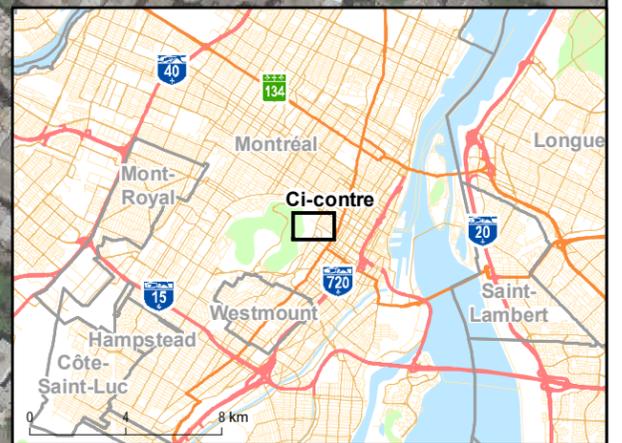
**Espèces vulnérables à la récolte**

- Matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique (*Matteucia struthiopteris* var. *pennsylvanica*)
- Sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*)
- Trille blanc (*Trillium grandiflorum*)

**Écoulement**

**Milieus**

- Anthropique (101 108 m<sup>2</sup>)
- Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes (18 422 m<sup>2</sup>)
- Boisé de feuillus mélangés (4 687 m<sup>2</sup>)
- Boisé mixte de feuillus intolérants (11 106 m<sup>2</sup>)



**Société québécoise des infrastructures**  
**Direction générale de la requalification**  
**du site Royal-Victoria**

*Inventaires fauniques et floristiques dans le cadre de la requalification du site Royal-Victoria*  
*Hôpital Royal Victoria, 687, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec)*

**Carte 1**  
**Inventaire floristique**

*Sources :*  
 BDTO, 1:20 000, MRNF Québec, 2009  
 BNDT, 1:250 000, RNCan, 2007  
 ACRéseau, réseau routier, MERN Québec, 2018-12  
 SDA, 1:20 000, MERN Québec, 2019-01  
 Satellite Imagery Digital Globe, 2018-06

0 30 60 m  
 MTM, fuseau 8, NAD83

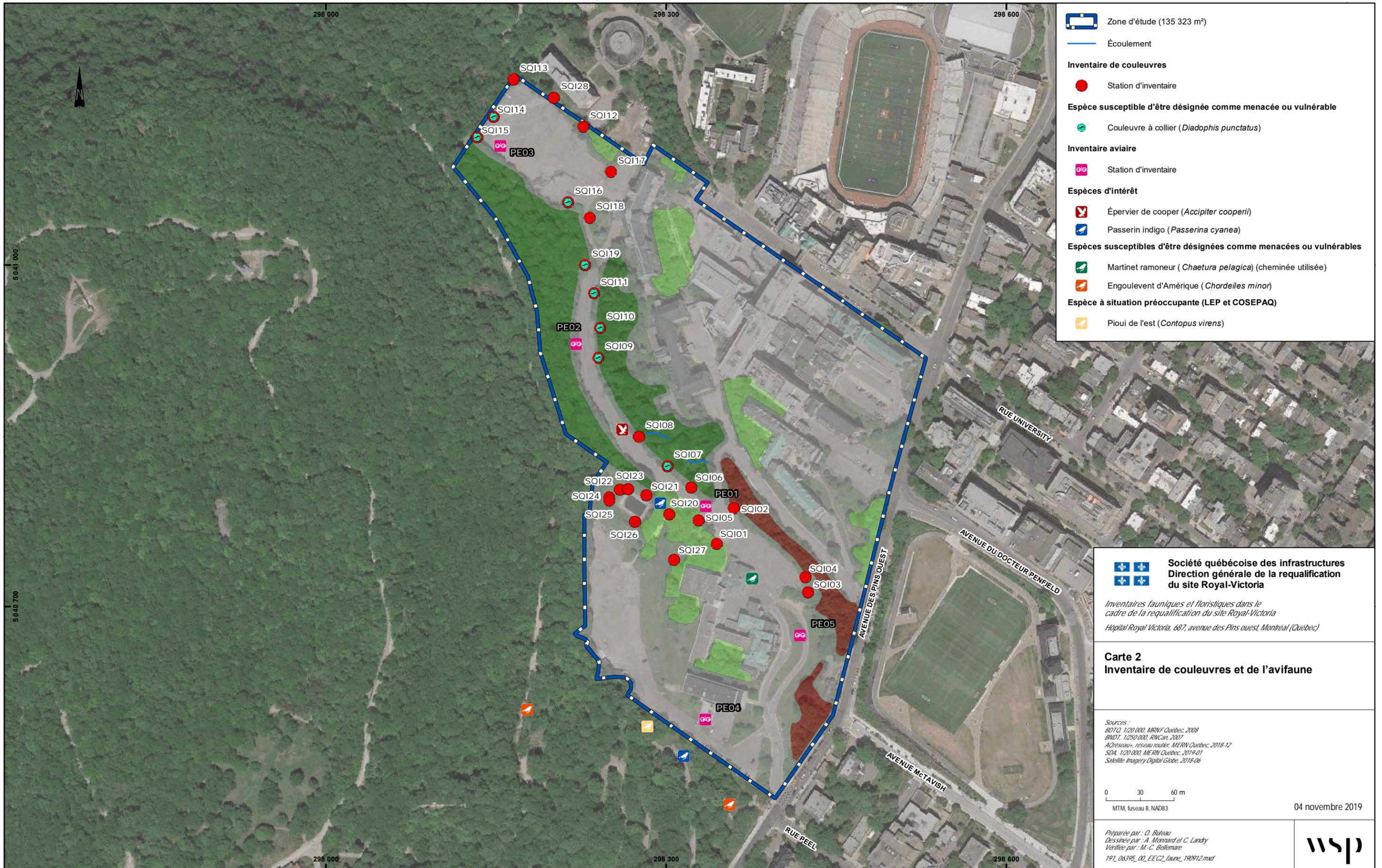
18 novembre 2019

*Préparée par : O. Bureau*  
*Dessinée par : A. Monnard et C. Landry*  
*Vérifiée par : M.-C. Bellemare*  
 191\_06395\_00\_EECT1\_flore\_190910.mxd



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.





Zone d'étude (135 323 m<sup>2</sup>)

Écoulement

**Inventaire de couleuvres**

Station d'inventaire

**Espèce susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable**

Couleuvre à collier (*Diadophis punctatus*)

**Inventaire aviaire**

Station d'inventaire

**Espèces d'intérêt**

Épervier de cooper (*Accipiter cooperii*)

Passerin indigo (*Passerina cyanea*)

**Espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables**

Martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*) (cheminée utilisée)

Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*)

**Espèce à situation préoccupante (LEP et COSEPAQ)**

Pioui de l'est (*Contopus virens*)

**Société québécoise des infrastructures**  
 Direction générale de la requalification  
 du site Royal-Victoria

*Inventaires fauniques et floristiques dans le cadre de la requalification du site Royal-Victoria*  
 Hôpital Royal Victoria, 687, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec)

**Carte 2**  
**Inventaire de couleuvres et de l'avifaune**

*Sources :*  
 BDTQ, 1:20 000, MRNF Québec, 2009  
 BNDT, 1:250 000, RNCan, 2007  
 ACRéseau, réseau routier, MERN Québec, 2018-12  
 SDA, 1:20 000, MERN Québec, 2019-01  
 Satellite Imagery Digital Globe, 2018-06

0 30 60 m  
 MTM, fuseau 8, NAD83

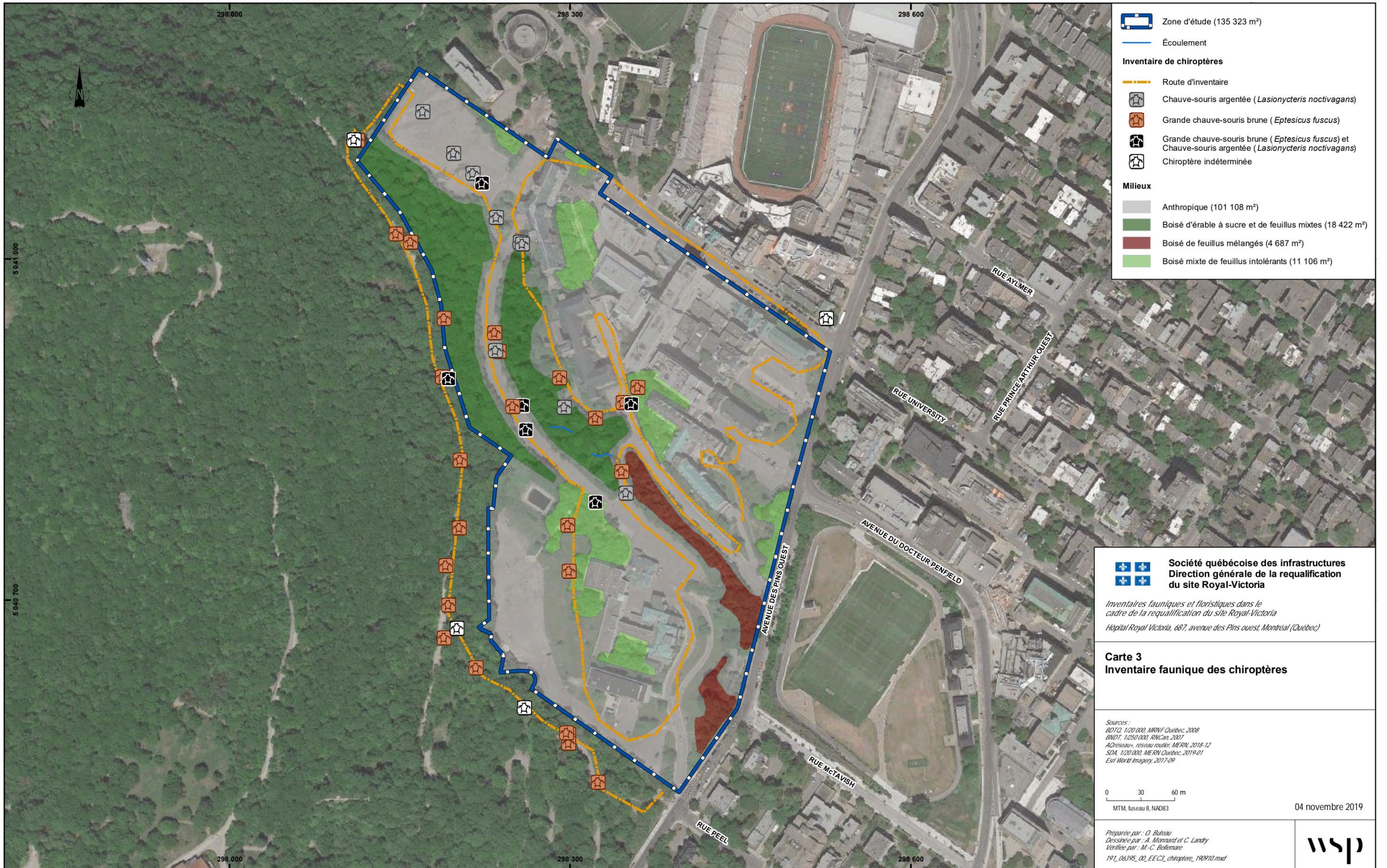
04 novembre 2019

*Préparée par : O. Bureau*  
*Dessinée par : A. Monnard et C. Landry*  
*Vérifiée par : M.-C. Bellemare*  
 191\_06395\_00\_EEC2\_faune\_190912.mxd



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.





**Zone d'étude (135 323 m<sup>2</sup>)**

Écoulement

**Inventaire de chiroptères**

- Route d'inventaire
- Chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*)
- Grande chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*)
- Grande chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*) et Chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*)
- Chiroptère indéterminée

**Milieux**

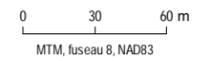
- Anthropique (101 108 m<sup>2</sup>)
- Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes (18 422 m<sup>2</sup>)
- Boisé de feuillus mélangés (4 687 m<sup>2</sup>)
- Boisé mixte de feuillus intolérants (11 106 m<sup>2</sup>)

**Société québécoise des infrastructures**  
**Direction générale de la requalification**  
**du site Royal-Victoria**

*Inventaires fauniques et floristiques dans le cadre de la requalification du site Royal-Victoria*  
*Hôpital Royal Victoria, 687, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec)*

**Carte 3**  
**Inventaire faunique des chiroptères**

*Sources :*  
 BDTC, 1/20 000, MRNF Québec, 2009  
 BNDT, 1/250 000, RNCan, 2007  
 ACRéseau, réseau routier, MERN, 2018-12  
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, 2019-01  
 Esri World Imagery, 2017-09



MTM, fuseau 8, NAD83

04 novembre 2019

*Préparée par : O. Bureau*  
*Dessinée par : A. Monnard et C. Landry*  
*Vérifiée par : M.-C. Bellemare*  
 191\_06395\_00\_EEC3\_chiroptere\_190910.mxd



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



# ANNEXE

# B

CRITÈRES  
D'ÉVALUATION DE LA  
VALEUR ÉCOLOGIQUE  
DES MILIEUX  
NATURELS



---

# MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

Ce document présente la méthodologie et les critères d'évaluation de la valeur écologique des groupements végétaux utilisés par WSP Canada Inc. (WSP). L'évaluation de la valeur écologique se base sur l'inventaire détaillé des caractéristiques des groupements végétaux et sur l'utilisation de la base de données nommée *InSitu*, développée par WSP.

## 1 MÉTHODOLOGIE

La méthode d'évaluation de la valeur écologique a été développée par les biologistes de la faune et de la flore de l'équipe de WSP. Elle sert à évaluer la qualité des milieux naturels aux niveaux faunique, floristique et abiotique, dans un contexte d'aménagement du territoire. Elle s'inspire d'abord de l'expérience acquise sur le terrain et durant la réalisation de nombreuses évaluations environnementales. Plusieurs méthodes d'évaluation de la valeur écologique ou de sensibilité ont aussi été utilisées. De plus, des études scientifiques et des études de synthèse ont également été consultées et intégrées à ce modèle. La méthode a été testée sur une multitude de communautés végétales grâce aux données acquises au courant des dix dernières années. Les sections suivantes définissent les critères utilisés dans cette méthode d'évaluation. Notons que cette méthode est basée sur une méthodologie présentée puis approuvée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) – Direction régionale de la Montérégie et fréquemment utilisée dans le cadre de demandes de certificats d'autorisation dans les différentes directions régionales.

### 1.1 PRINCIPE DE BASE DE LA MÉTHODE

La méthode préconisée se veut assez souple pour être applicable dans de nombreuses circonstances et pour plusieurs types de groupements végétaux : champs, friches, milieux humides, boisés terrestres, forêts centenaires, etc. La méthode doit considérer plusieurs éléments « intégrateurs » des composantes fauniques et floristiques. Ces éléments doivent aussi être facilement estimables sur le terrain ou sur des cartes/orthophotographies aériennes.

L'approche préconisée est semi-quantitative afin de tenir compte d'un nombre important de critères. Ainsi, chaque composante ou catégorie de critères est pondérée de façon à lui attribuer le poids relatif désiré et il en va de même pour les éléments ou critères contenus dans chacune des composantes (Tableau 1).

L'évaluation de la valeur écologique d'un groupement repose sur un inventaire détaillé du couvert végétal, qui inclut une recherche des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMVS) et des espèces exotiques envahissantes, ainsi que sur une caractérisation du secteur élargi par photo-interprétation.

Les critères servant à l'évaluation de la valeur écologique sont adaptés à la situation géographique de la zone d'étude. Les critères générés sont donc différents pour le nord et le sud du Québec, et ce, afin d'obtenir des valeurs écologiques mieux adaptées à la réalité régionale. Il est à noter que le nombre de critères et/ou paramètres peut varier selon le type de milieu. En effet, certains critères s'appliquent aux milieux humides, mais ne sont pas considérés pour l'évaluation des milieux terrestres.

La valeur écologique est calculée à partir de deux types de critères prédéfinis : les critères simples et les méta-critères. Les critères simples permettent dans un premier temps d'évaluer la qualité générale du groupement végétal. Dans un second temps, les méta-critères évaluent quant à eux des caractéristiques exceptionnelles telles que les espèces rares (EMVS), pouvant contribuer significativement à la valeur écologique d'un groupement végétal. Les points correspondants aux méta-critères sont donc attribués en prime à ceux obtenus à l'aide des critères simples. Ce système de critères et de méta-critères a été élaboré afin de permettre de bonifier la valeur des groupements abritant des espèces

à statut particulier (EMVS) sans pénaliser un groupement végétal de bonne qualité qui serait commun dans la région et qui n'abriterait pas d'occurrences d'espèces à statut particulier (EMVS).

Il est à noter que d'autres paramètres servent à décrire les caractéristiques des milieux naturels, mais ne participent pas au calcul de la valeur écologique. Ces paramètres sont néanmoins notés sur le terrain et présentés dans les fiches descriptives de chaque milieu naturel.

## **1.2 CARACTÉRISATION ET VALEUR ÉCOLOGIQUE DES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX**

Les critères présentés et définis au Tableau 1 sont utilisés pour caractériser les groupements végétaux et évaluer leur valeur écologique. Les critères et la pondération présentés correspondent aux valeurs utilisées pour les milieux naturels du sud du Québec.

## **1.3 CALCUL DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE**

Un pointage est associé à chacun des critères mesurés et la valeur écologique s'exprime en pourcentage. Le pointage est calculé différemment selon qu'il s'agisse d'un critère simple ou d'un méta-critère.

### **CRITÈRES SIMPLES**

Chaque critère simple vaut un maximum de points déterminés. Ces points s'additionnent pour donner une valeur totale, correspondant à la qualité générale du milieu naturel.

### **MÉTA-CRITÈRES**

Les méta-critères sont des points pouvant être attribués en prime à un milieu naturel. Les méta-critères comptent pour un maximum de 25 points. Puisque des points sont ajoutés en prime, il se peut qu'un milieu naturel ait une valeur théorique de plus de 100 %. Cette valeur est toutefois toujours ramenée à 100 %. Cette approche a été adoptée afin de ne pas évaluer à la baisse un milieu naturel qui possède des caractéristiques intéressantes, sans pour autant constituer l'habitat d'une espèce à statut.

Une fois le pointage (pourcentage) d'un milieu naturel calculé, les valeurs sont divisées en cinq catégories pour faciliter l'interprétation :

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

Tableau 1 Critères d'évaluation de la valeur écologique des milieux naturels

Catégorie	Critère
<b>Critères simples</b>	
<b>Rareté</b>	<p><b>Rareté (régional) /20 pts</b></p> <p>Estimation professionnelle de la rareté relative du groupement dans la région. La rareté peut être basée sur le type de communauté ou sur la maturité (élevée) d'un groupement. Les documents suivants sont consultés afin de définir la rareté d'un groupement humide ou terrestre : la liste des communautés naturelles d'intérêt établie par le MDDELCC dans son <i>Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides</i> (Joly, 2008) et les <i>Guides de reconnaissance des types écologiques</i> (MRNF, plusieurs années).</p>
<p><b>Maturité</b></p> <p>Donne une valeur associée à la maturité et au développement du groupement. Deux critères permettent d'évaluer cette catégorie.</p>	<p><b>Maturité /10 pts</b></p> <p>Estimation de la maturité physiologique d'un milieu naturel et non de l'âge comme tel.</p>
	<p><b>Stade successional /10 pts</b></p> <p>Le stade évolutif est basé sur les stades évolutifs établis dans le <i>Point d'observation écologique</i> (Saucier et al. 1994). Il indique l'étape de la chronoséquence végétale à laquelle un groupement est parvenu. Il est déterminé par les espèces qui composent le couvert principal et les étages inférieurs. Chaque stade correspond à une étape de la succession écologique, c'est-à-dire d'une communauté végétale qui en remplace progressivement une autre sur un site donné.</p> <p>Le type de succession détermine si les espèces formant la régénération du peuplement forestier correspondent ou non à la succession végétale habituelle de ce type de peuplement forestier.</p>
<p><b>Intégrité</b></p> <p>Évalue par trois (3) critères la concordance du milieu analysé à un milieu de même type complètement naturel. Les critères tendent à évaluer tout ce qui n'est pas naturel et qui peut menacer en tout ou en partie la capacité du milieu à se régénérer et à se maintenir en une forme écologiquement viable dans le temps.</p>	<p><b>Perturbations anthropiques /10 pts</b></p> <p>Évaluation des modifications du milieu naturel d'origine humaine (déchets, coupe totale ou partielle, nettoyage du sol, sentier (équestre, pédestre, vélo, etc.), chemin, fossé, remblai, etc.). L'intensité des perturbations dépend de la superficie affectée, de leur abondance et du nombre de composantes touchées dans le milieu.</p>
	<p><b>Intégrité du milieu adjacent /10 pts</b></p> <p>La proportion de milieu naturel est évaluée sur une distance de 100 mètres autour du milieu analysé. Donne un indice de pression anthropique sur le milieu.</p>

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

Catégorie	Critère
	<p><b>Espèces envahissantes</b> /10 pts</p> <p>Le nombre d'espèces envahissantes présentes dans un milieu, l'abondance ainsi que le degré d'invasion de celles-ci influencent la valeur de ce critère. La <i>Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires</i> publiée par le MDDELCC (février 2017) constitue la référence principale pour la désignation des espèces exotiques envahissantes.</p>
<p><b>Rôle fonctionnel</b></p> <p>Les rôles fonctionnels sont des attributs importants dans l'accroissement ou le maintien de la qualité de composantes naturelles adjacentes ou non au milieu. Par exemple, un groupement et son sol peuvent jouer un rôle dans la rétention des eaux de ruissellement qui rejoignent un cours d'eau.</p>	<p><b>Bande riveraine (milieu terrestre seulement)</b> /5 pts</p> <p>Indique si une portion du polygone analysé constitue la bande de protection légale d'un plan d'eau, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide riverain.</p>
	<p><b>Capacité de rétention (milieu humide seulement)</b> /5 pts</p> <p>Estimation de la capacité d'un milieu à retenir ou à emmagasiner l'eau. Les tourbières possèdent des caractéristiques édaphiques qui favorisent la rétention des eaux de ruissellement.</p>
<p><b>Connectivité hydrique (milieu humide seulement)</b></p>	<p><b>Lien hydrologique de surface</b> /15 pts</p> <p>Décrit l'absence ou la présence d'un lien hydrologique de surface, son régime hydrique et sa qualité. Un lien direct à un cours d'eau naturel permanent donne 100 % des points. Ce critère s'applique uniquement aux milieux humides.</p>
<p><b>Superficie (milieu humide seulement)</b></p>	<p><b>Superficie du complexe humide</b> /10 pts</p> <p>Ce critère s'applique uniquement aux milieux humides. Il prend en compte la superficie du complexe humide duquel fait partie le polygone de milieu humide évalué. Le complexe humide comprend le cas de milieux humides en mosaïque tels que définis par le MDDELCC ou le cas de milieux humides adjacents. Les classes de superficie considérées varient en fonction de la localisation du projet.</p> <p>Si le projet est localisé dans le Nord-Ouest du Québec, les classes de superficie considérées sont [<math>&lt; 2</math> ha], [2 à 20 ha] et [<math>&gt; 20</math> ha].</p> <p>Si le projet est localisé ailleurs au Québec, les classes de superficie considérées sont [<math>&lt; 1</math> ha], [1 à 10 ha] et [<math>&gt; 10</math> ha].</p>

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

Catégorie	Critère
<i>Méta-critères</i>	
<b>Espèces fauniques ou floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMVS)</b> (max 25 pts)	<b>Espèces fauniques ou floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMVS)</b> La somme des caractéristiques des occurrences des espèces fauniques ou floristiques à statut particulier selon leur désignation légale. Le méta-critère est modulé par le nombre d'espèces présentes dans un groupement végétal. Ce méta-critère est pris en compte uniquement lorsqu'un inventaire floristique a été réalisé.



# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZOGE, A., D. LACHANCE et C. VILLENEUVE. 2015. *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau, 64 pages + annexes.
- JOLY, M., S. PRIMEAU, M. SAGER et A. BAZOGE. 2008. *Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides, Première édition*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. 68 p.

SAUCIER, J.-P *et al.* 1994. *Le Point d'Observation Écologique : normes techniques*. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction de la gestion des stocks forestiers. Service des inventaires forestiers. 116 p.



# ANNEXE

C

FICHES D'INVENTAIRE  
*(IN SITU)*



## Projet : SQI-Royal-Victoria

191-06395-00

Calcul de valeur écologique (VE): Standard

5 novembre 2019

### TABLEAU SOMMAIRE

<b>Nb polygones (projet) :</b>	<b>11</b>	<b>Sup. totale des polygones en ha</b>	<b>3,4215</b>
<b>Nb parcelles (projet) :</b>	<b>14</b>		
<b>Nb groupements :</b>	<b>3</b>		

### | MILIEUX TERRESTRES

#### Boisé de feuillus mélangés

**10** VE : 32 % | Sup. (ha) : 0,3232

Parcelle : 10-a .....p. 4

Parcelle : 10-b .....p. 6

**11** VE : 24,83 | Sup. (ha) : 0,1455

Parcelle : 11 .....p. 9

#### Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

**01** VE : 89,83 | Sup. (ha) : 1,1411

Parcelle : 01-a .....p. 13

Parcelle : 01-b .....p. 15

**02** VE : 62,5 % | Sup. (ha) : 0,7011

Parcelle : 02-a .....p. 19

Parcelle : 02-b .....p. 21

#### Boisé mixte de feuillus intolérants

**03** VE : 5,33 % | Sup. (ha) : 0,0494

Parcelle : 03 .....p. 24

**04** VE : 5,33 % | Sup. (ha) : 0,0263

Parcelle : 04 .....p. 27

**05** VE : 34,33 | Sup. (ha) : 0,2317



# InSitu - Rapport descriptif

Parcelle : 05	.....	.p. 30
<b>06</b>		VE : 23 %   Sup. (ha) : 0,1905
Parcelle : 06	.....	.p. 33
<b>07</b>		VE : 30,33   Sup. (ha) : 0,3969
Parcelle : 07	.....	.p. 36
<b>08</b>		VE : 32 %   Sup. (ha) : 0,1131
Parcelle : 08	.....	.p. 39
<b>09</b>		VE : 12 %   Sup. (ha) : 0,1027
Parcelle : 09	.....	.p. 42

## MILIEUX TERRESTRES

### Boisé de feuillus mélangés

10

Fait par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

#### IDENTIFICATION

Type de milieu :	Boisé
Type de groupement :	Terrestre
Maturité :	Intermédiaire
Stade successional :	Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession
Rareté au niveau régional	Occasionnel

#### DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m <sup>2</sup> ) :	3 232
Superficie du complexe de milieux humides (m <sup>2</sup> ) :	
Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m:	40-60 %

#### HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau :	Non traversé ou bordé par un cours d'eau
Lien hydrologique ? :	N/A
Nature du lien :	N/A
Type du lien :	N/A
Position dans le réseau hydrique :	N/A
Présence de dépression humide:	0%

#### PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Non	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Déchets	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	Coupe partielle	Menaçant peu
		Autre - Anthropique	Impact irréversible

#### REMARQUES

> Remarques générales : Enclavé entre les chemins asphaltés. Effet de bordure important. Remblais importants à divers endroits.

#### ESVM ET EEE

##### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

##### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

##### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer platanoides	envahissante	Modéré
Lonicera tatarica	envahissante	Léger
Phragmites australis subsp. australis	envahissante	Léger
Robinia pseudoacacia	envahissante*	Léger
Acer negundo	envahissante	Léger
Rhamnus cathartica	envahissante	Modéré
Anthriscus sylvestris	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Dominant	

## PARCELLES

### 10-a - Groupement Boisé de feuillus mélangés

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="6"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non atteinte"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam limono-argileux"/>
Pente:	<input type="text" value="16-30% (modéré)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	75%
Arbustive (< 4 m)	40%
Eau	0%
Herbacée	2%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	75%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>7</sup>	Désignation	Recouvrement	
				Absolu	Relatif
Arborescente (> 4 m)	<b>Acer platanoides</b>	NI*	envahissante	50	45,45 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Acer saccharum</b>	NI		15	13,64 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Carya cordiformis</b>	NI		15	13,64 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Robinia pseudoacacia</b>		envahissante*	15	13,64 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Tilia americana</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>13,64 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Acer saccharum	NI	3	6,38 %
Arbustive (< 4 m)	Aesculus hippocastanum		2	4,26 %
Arbustive (< 4 m)	Berberis vulgaris	NI	5	10,64 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Lonicera tatarica</b>	<b>NI*</b>	<b>20</b>	<b>42,55 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus virginiana var. virginiana</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>31,91 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	2	4,26 %
Herbacée	Maianthemum racemosum subsp. racemosum	NI	2	100 %
Autre espèce observée	Populus balsamifera	FACH		
Autre espèce observée	Rhus typhina	NI		
Autre espèce observée	Sambucus racemosa subsp. pubens var. pubens	NI		
Autre espèce observée	Sorbus sp.	NI		
Autre espèce observée	Ulmus americana	FACH		

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## 10-b - Groupement Boisé de feuillus mélangés

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	0
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	3
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	Non
Végétation typique des milieux humides:	Non
Présence de sols hydromorphes:	Non
Test d'indicateur hydrologique positif:	Non



### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non atteinte"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam sablo-argileux"/>
Pente:	<input type="text" value="9-15% (douce)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

### REMARQUES

Aucune remarque

### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

### RECOUUREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	100%
Arbustive (< 4 m)	20%
Eau	0%
Herbacée	3%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	95%

### RECOUUREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement	
				Absolu	Relatif
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer platanoides</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>80</b>	<b>77,67 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Quercus rubra	NI		15	14,56 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI		8	7,77 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer platanoides</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>8</b>	<b>34,78 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Aesculus hippocastanum			2	8,7 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Fraxinus americana</b>	<b>NI</b>		<b>5</b>	<b>21,74 %</b>

<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhamnus sp.</b>	<b>8</b>	<b>34,78 %</b>
Herbacée	Anthyllis sp.	1	33,33 %
Herbacée	Solidago flexicaulis	NI	66,67 %

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 10

### Critère

1. Rareté	Occasionnel	10/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques ayant eu ou qui aura un impact irréversible sur l'intégrité du milieu	0/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	7/Dominante	0/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères : 24/75

Méta-critères : 0/25

**Total :** **32 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu :	Boisé
Type de groupement :	Terrestre
Maturité :	Jeune
Stade successional :	Boisé/Marécage arborescent > Début de succession
Rareté au niveau régional	Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m <sup>2</sup> ) :	1 455
Superficie du complexe de milieux humides (m <sup>2</sup> ) :	
Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m :	20-40 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau :	Non traversé ou bordé par un cours d'eau
Lien hydrologique ? :	N/A
Nature du lien :	N/A
Type du lien :	N/A
Position dans le réseau hydrique :	N/A
Présence de dépression humide :	0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Non	Coupe partielle	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	Autre - Anthropique	Menaçant peu
		Déchets	Menaçant peu
		<b>Perturbation Naturelle</b>	
		Épidémie / maladie	Menaçant peu
		Trouée	Menaçant pas

## REMARQUES

> Remarques générales : Très perturbé et beaucoup de EVEC

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Aire de l'unité	Répartition	Abondance
Juglans cinerea	susceptible	11-100 m <sup>2</sup>	Un endroit	2-10

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Alliaria petiolata	envahissante	Modéré
Acer platanoides	envahissante	Modéré
Rhamnus cathartica	envahissante	Modéré
Anthriscus sylvestris	envahissante	Léger

Degré d'envahissement (polygone) : Modéré

## PARCELLES

### 11 - Groupement Boisé de feuillus mélangés

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude: 45,50519 Longitude: -73,58156

Type de parcelle: Parcelle complète

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	0
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	7
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	Non
Végétation typique des milieux humides:	Non
Présence de sols hydromorphes:	Non
Test d'indicateur hydrologique positif:	Non



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm	Mouchetures:	Aucun
Profondeur de la nappe (si observée):	Non atteinte	Horizon supérieur (cm):	30 Loam
Pente:	16-30% (modéré)	Horizon inférieur (cm):	Non observée
Situation topographique:	mi-pente	Roc (si observé):	
Drainage:	2-Bon	Sol rédoxique (cm):	Sol réductique (cm):
		Sol organique (cm):	Aucun

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé		Écorce érodée	
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)		Lignes de mousses sur le tronc	
Débris ou sédiments apportés par l'eau		Souches hypertrophiées	
Odeur du soufre (œuf pourri)		Système racinaire peu profond	
Litière noirâtre		Racines adventives	
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)		Lenticelles hypertrophiées	

#### RECOUVEREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	30%
Arbustive (< 4 m)	70%
Eau	0%
Herbacée	40%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	30%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement	
				Absolu	Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer negundo	NI	envahissante	5	11,11 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer platanoides</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>8</b>	<b>17,78 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Aesculus hippocastanum			5	11,11 %
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus americana	NI		5	11,11 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Juglans nigra</b>		<b>intérêt</b>	<b>20</b>	<b>44,44 %</b>

Arborecente (> 4 m)	Ulmus americana	FACH		2	4,44 %
Arbustive (< 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	2	2,35 %
Arbustive (< 4 m)	Acer saccharum	NI		3	3,53 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Fraxinus americana</b>	<b>NI</b>		<b>25</b>	<b>29,41 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus virginiana var. virginiana</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>17,65 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhamnus cathartica</b>	<b>NI</b>	<b>envahissante</b>	<b>15</b>	<b>17,65 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Rhus typhina	NI		10	11,76 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rubus occidentalis</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>17,65 %</b>
Herbacée	Agrimonia gryposepala	NI		2	4,35 %
<b>Herbacée</b>	<b>Alliaria petiolata</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>25</b>	<b>54,35 %</b>
Herbacée	Anthriscus sylvestris	NI*	envahissante	2	4,35 %
<b>Herbacée</b>	<b>Circaea canadensis subsp. canadensis</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>32,61 %</b>
Herbacée	Scilla siberica			2	4,35 %

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 11

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Jeune	0/10
2.2 Maturité - Stade successional	Début de succession/de transition/végétation émergente seulement	0/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant peu l'intégrité	7,5/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	20-40 %	2/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	4/Modéré	1,25/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Présence espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (québec) / préoccupante (fédéral)	7,5/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	1	3/10

Critères: 10,75/75

Méta-critères: 10,5/25

**Total :** **24,83 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

01

Fait par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

### IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Mature  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Fin de succession

Rareté au niveau régional : Rare

Détails rareté

### HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide : 0%

### PERTURBATIONS

Végétation perturbée? Oui  
 Sols perturbés ? Non  
 Milieu affecté par un barrage de castor ? Non

#### Perturbation Anthropique

Pollution : Menaçant pas  
 Coupe partielle : Menaçant pas

#### Perturbation Naturelle

Domage causé par la faune : Menaçant peu  
 Épidémie / maladie : Menaçant pas

### REMARQUES

- > Pierres et blocs
- > Présence de chicots
- > Potentiel espèces rares faune élevé
- > Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé
- > Remarques générales : En pente vers haut du Mont-Royal. Quelques escarpements rocheux avec potentiel d'espèces rares. Frênes coupés par endroits à cause de l'agrile probablement

### ESVM ET EEE

#### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Aire de l'unité	Répartition	Abondance
Trillium grandiflorum	vulnérable à la cueillette	11-100 m <sup>2</sup>	Dispersé	50-100
Matteuccia struthiopteris var. pennsylvanica	vulnérable à la cueillette	11-100 m <sup>2</sup>	Dispersé	50-100
Sanguinaria canadensis	vulnérable à la cueillette	101-500 m <sup>2</sup>	Dispersé	> 500
Juglans cinerea	susceptible	101-500 m <sup>2</sup>	Dispersé	2-10

#### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Type d'observation
Diadophis punctatus	Susceptible	Vue
Contopus virens		Vue

#### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

## Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
<i>Anthriscus sylvestris</i>	envahissante	Léger
<i>Acer platanoides</i>	envahissante	Léger
<i>Vinca minor</i>	envahissante	Léger
<i>Alliaria petiolata</i>	envahissante	Léger
<i>Aegopodium podagraria</i>	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Léger	

## PARCELLES

### 01-a - Groupement Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="5"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non atteinte"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam sablo-argileux"/>
Pente:	<input type="text" value="31-40% (forte)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="Bas de pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

#### REMARQUES

- > Pierres et blocs
- > Présence de chicots
- > Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVERMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	95%
Arbustive (< 4 m)	15%
Herbacée	25%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	70%
Eau	0%

#### RECOUVERMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	5	4,63 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>		<b>85</b>	<b>78,7 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus americana	NI		8	7,41 %
Arborescente (> 4 m)	Juglans cinerea	NI	susceptible	5	4,63 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI		5	4,63 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>		<b>5</b>	<b>29,41 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Fraxinus americana	NI		2	11,76 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus pensylvanica</b>	<b>NI</b>		<b>5</b>	<b>29,41 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Rubus odoratus	NI		3	17,65 %
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI		2	11,76 %
Herbacée	Arisaema triphyllum subsp. triphyllum	FACH		1	3,33 %
Herbacée	Erythronium americanum subsp. americanum	NI		2	6,67 %
<b>Herbacée</b>	<b>Maianthemum racemosum subsp. racemosum</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>50 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Sanguinaria canadensis</b>	<b>NI</b>	<b>vulnérable à la cu</b>	<b>8</b>	<b>26,67 %</b>
Herbacée	Vinca minor		envahissante	4	13,33 %
Autre espèce observée	Aquilegia canadensis				
Autre espèce observée	Athyrium filix-femina	NI			
Autre espèce observée	Betula alleghaniensis	NI			
Autre espèce observée	Betula papyrifera	NI			
Autre espèce observée	Carya cordiformis	NI			
Autre espèce observée	Celtis occidentalis	NI	intérêt		
Autre espèce observée	Celtis occidentalis	NI	intérêt		
Autre espèce observée	Impatiens capensis	FACH			
Autre espèce observée	Matteuccia struthiopteris var. pensylvanica	FACH	vulnérable à la cu		
Autre espèce observée	Ostrya virginiana	NI			
Autre espèce observée	Populus deltoides subsp. deltoides	FACH			
Autre espèce observée	Prunus serotina	NI			
Autre espèce observée	Rhus typhina	NI			
Autre espèce observée	Sambucus racemosa subsp. pubens var. pubens	NI			
Autre espèce observée	Solidago caesia var. caesia				
Autre espèce observée	Trillium grandiflorum	NI	vulnérable à la cu		

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## 01-b - Groupement Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="1"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="4"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>



### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non atteinte"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="25"/>	<input type="text" value="Loam limono-argileux"/>
Pente:	<input type="text" value="31-40% (forte)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non évaluée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text" value="26"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

### REMARQUES

- > Pierres et blocs
- > Présence de chicots
- > Potentiel espèces rares faune élevé
- > Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé

### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	100%
Arbustive (< 4 m)	10%
Eau	0%
Herbacée	25%
Muscinale	0.5%
Sol nu / Litière	75%

### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>7</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer saccharum	NI		85	77,98 %

Arborescente (> 4 m)	Betula alleghaniensis	NI		8	7,34 %
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus americana	NI		6	5,5 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI		10	9,17 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Fraxinus americana</b>	<b>NI</b>		<b>2</b>	<b>25 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus virginiana var. virginiana</b>	<b>NI</b>		<b>3</b>	<b>37,5 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Sambucus racemosa subsp. pubens var. pubens</b>	<b>NI</b>		<b>3</b>	<b>37,5 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Arisaema triphyllum subsp. triphyllum</b>	<b>FACH</b>		<b>7</b>	<b>25,93 %</b>
Herbacée	Sanguinaria canadensis	NI	vulnérable à la cu	5	18,52 %
<b>Herbacée</b>	<b>Vinca minor</b>		<b>envahissante</b>	<b>15</b>	<b>55,56 %</b>
Autre espèce observée	Cystopteris tenuis		intérêt		
Autre espèce observée	Ribes cynosbati	NI			

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 01

### Critère

1. Rareté	Rare	20/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Mature	10/10
2.2 Maturité - Stade successional	Fin de succession/de stabilité/Tourbière/Végétation émergente, submergée et flottante	10/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant pas l'intégrité ou absence de perturbations anthropiques	10/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	5/Léger	2,5/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Présence espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (québec) / préoccupante (fédéral)	7,5/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	2	7/10

Critères: 56,5/75

Méta-critères: 14,5/25

**Total :** **89,83 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu :	Boisé
Type de groupement :	Terrestre
Maturité :	Intermédiaire
Stade successional :	Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession
Rareté au niveau régional	Occasionnel

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m <sup>2</sup> ) :	7 011
Superficie du complexe de milieux humides (m <sup>2</sup> ) :	
Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m :	60-80 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau :	Non traversé ou bordé par un cours d'eau
Lien hydrologique ? :	N/A
Nature du lien :	N/A
Type du lien :	N/A
Position dans le réseau hydrique :	N/A
Présence de dépression humide :	0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Non	Coupe partielle	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	<b>Perturbation Naturelle</b>	
		Épidémie / maladie	Menaçant peu

## REMARQUES

- > Pierres et blocs
- > Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé
- > Remarques générales : Ceinturé par le terrain de l'hôpital et par un chemin asphalté vers le stationnement. Effet de bordure intermédiaire.

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Aire de l'unité	Répartition	Abondance
Sanguinaria canadensis	vulnérable à la cueillette	101-500 m <sup>2</sup>	Dispersé	100-500
Matteuccia struthiopteris var. pennsylvanica	vulnérable à la cueillette	101-500 m <sup>2</sup>	Dispersé	100-500
Juglans cinerea	susceptible	2-10 m <sup>2</sup>	Un endroit	1

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Type d'observation
Diadophis punctatus	Susceptible	Vue
Contopus virens		Vue

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer platanoides	envahissante	Léger
Vinca minor	envahissante	Léger
Alliaria petiolata	envahissante	Léger
Rhamnus cathartica	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Léger	



# InSitu - Rapport descriptif

## PARCELLES

### 02-a - Groupement Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude: 45,50833 Longitude: -73,58377

Type de parcelle: Parcelle complète

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	0
Nb d'espèces dominantes NI (B):	4
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	Non
Végétation typique des milieux humides:	Non
Présence de sols hydromorphes:	Non
Test d'indicateur hydrologique positif:	Non



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm	Mouchetures:	Aucun
Profondeur de la nappe (si observée):	Non atteinte	Horizon supérieur (cm):	30
Pente:	16-30% (modéré)	Horizon inférieur (cm):	
Situation topographique:	mi-pente	Roc (si observé):	
Drainage:	2-Bon	Sol rédoxique (cm):	
		Sol réductique (cm):	
		Sol organique (cm):	
			Aucun

#### REMARQUES

- > Pierres et blocs
- > Présence de chicots
- > Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé		Écorce érodée	
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)		Lignes de mousses sur le tronc	
Débris ou sédiments apportés par l'eau		Souches hypertrophiées	
Odeur du soufre (œuf pourri)		Système racinaire peu profond	
Litière noirâtre		Racines adventives	
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)		Lenticelles hypertrophiées	

#### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	90%
Arbustive (< 4 m)	30%
Eau	0%
Herbacée	35%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	50%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	10	7,52 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>	<b>50</b>	<b>37,59 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Carya cordiformis	NI	8	6,02 %
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus americana	NI	5	3,76 %
Arborescente (> 4 m)	Populus deltoides subsp. deltoides	FACH	5	3,76 %
Arborescente (> 4 m)	Prunus serotina	NI	10	7,52 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Quercus rubra</b>	<b>NI</b>	<b>35</b>	<b>26,32 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI	10	7,52 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>57,69 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Fraxinus americana	NI	3	11,54 %
Arbustive (< 4 m)	Prunus virginiana var. virginiana	NI	5	19,23 %
Arbustive (< 4 m)	Ulmus americana	FACH	3	11,54 %
Herbacée	Erythronium americanum subsp. americanum	NI	5	16,13 %
<b>Herbacée</b>	<b>Maianthemum racemosum subsp. racemosum</b>	<b>NI</b>	<b>25</b>	<b>30,65 %</b>
Herbacée	Narcissus poeticus		1	3,23 %
Autre espèce observée	Arisaema triphyllum subsp. triphyllum	FACH		
Autre espèce observée	Sanguinaria canadensis	NI		vulnérable à la cu

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## 02-b - Groupement Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes

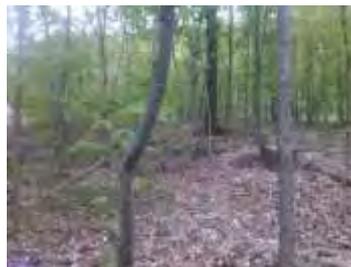
Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B):	<input type="text" value="4"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>



### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non atteinte"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="35"/>	<input type="text" value="Loam limono-argileux"/>
Pente:	<input type="text" value="16-30% (modéré)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non évaluée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text" value="36"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

### REMARQUES

> Potentiel espèces rares flore moyen ou élevé

### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

### RECOUUREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	90%
Arbustive (< 4 m)	30%
Eau	0%
Herbacée	60%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	45%

### RECOUUREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	5	4,76 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>		<b>70</b>	<b>66,67 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Quercus rubra	NI		15	14,29 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI		15	14,29 %

<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer saccharum</b>	<b>NI</b>	<b>10</b>	<b>35,71 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus virginiana var. virginiana</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>53,57 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	3	10,71 %
Herbacée	Erythronium americanum subsp. americanum	NI	5	9,09 %
Herbacée	Hieracium vulgatum		2	3,64 %
<b>Herbacée</b>	<b>Maianthemum racemosum subsp. racemosum</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>27,27 %</b>
Herbacée	Solidago flexicaulis	NI	3	5,45 %
<b>Herbacée</b>	<b>Vinca minor</b>	<b>envahissante</b>	<b>30</b>	<b>54,55 %</b>

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 02

### Critère

1. Rareté	Occasionnel	10/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant peu l'intégrité	7,5/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	60-80 %	6/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	4/Léger	2,5/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Présence espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (québec) / préoccupante (fédéral)	7,5/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	2	7/10

Critères : 36/75

Méta-critères : 14,5/25

**Total :** **62,5 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## Boisé mixte de feuillus intolérants

03

Fait par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

### IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Jeune  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Début de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

### DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 494  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m : 40-60 %

### HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide : 0%

### PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Autre - Anthropique	Impact irréversible
		Déchets	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	<b>Perturbation Naturelle</b>	
		Chablis	Menaçant peu

### REMARQUES

> Remarques générales : Très perturbé et enclavé entre stationnements. Sols remblayés à divers endroits. Asphalte et autres signes.

### ESVM ET EEE

#### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

#### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

#### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
<i>Anthriscus sylvestris</i>	envahissante	Dominant
<i>Acer negundo</i>	envahissante	Léger
<i>Robinia pseudoacacia</i>	envahissante*	Léger
<i>Lonicera tatarica</i>	envahissante	Léger
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	envahissante	Léger
<i>Cirsium arvense</i>	envahissante*	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Dominant	

## PARCELLES

### 03 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude: 45,50982 Longitude: -73,58392

Type de parcelle: Parcelle complète

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	2
Nb d'espèces dominantes NI (B):	4
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	Non
Végétation typique des milieux humides:	Non
Présence de sols hydromorphes:	Non
Test d'indicateur hydrologique positif:	Non



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm	Mouchetures:	Aucun
Profondeur de la nappe (si observée):	Non atteinte	Horizon supérieur (cm):	30
Pente:	9-15% (douce)	Horizon inférieur (cm):	
Situation topographique:	mi-pente	Roc (si observé):	
Drainage:	3-Modéré	Sol rédoxique (cm):	
		Sol réductique (cm):	
		Sol organique (cm):	
			Aucun

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé		Écorce érodée	
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)		Lignes de mousses sur le tronc	
Débris ou sédiments apportés par l'eau		Souches hypertrophiées	
Odeur du soufre (œuf pourri)		Système racinaire peu profond	
Litière noirâtre		Racines adventives	
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)		Lenticelles hypertrophiées	

#### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	50%
Arbustive (< 4 m)	85%
Eau	0%
Herbacée	80%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	15%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>7</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	10	15,38 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Aesculus hippocastanum</b>			<b>15</b>	<b>23,08 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Populus deltoides subsp. deltoides	FACH		10	15,38 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Tilia americana</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>23,08 %</b>

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Ulmus americana</b>	<b>FACH</b>	<b>15</b>	<b>23,08 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Acer negundo	NI envahissante	5	4,9 %
Arbustive (< 4 m)	Lonicera tatarica	NI* envahissante	8	7,84 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Parthenocissus quinquefolia</b>	<b>NI</b>	<b>15</b>	<b>14,71 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Prunus pensylvanica	NI	10	9,8 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhus typhina</b>	<b>NI</b>	<b>40</b>	<b>39,22 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Rubus odoratus	NI	3	2,94 %
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	6	5,88 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Ulmus americana</b>	<b>FACH</b>	<b>15</b>	<b>14,71 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Anthriscus sylvestris</b>	<b>NI* envahissante</b>	<b>60</b>	<b>83,33 %</b>
Herbacée	Artemisia vulgaris	NI*	3	4,17 %
Herbacée	Cirsium arvense	NI envahissante*	5	6,94 %
Herbacée	Solanum dulcamara	NI	2	2,78 %
Herbacée	Solidago flexicaulis	NI	2	2,78 %
Autre espèce observée	Robinia pseudoacacia			envahissante*
Autre espèce observée	Tussilago farfara	NI		

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 03

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Jeune	0/10
2.2 Maturité - Stade successional	Début de succession/de transition/végétation émergente seulement	0/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques ayant eu ou qui aura un impact irréversible sur l'intégrité du milieu	0/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	6/Dominante	0/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères: 4/75

Méta-critères: 0/25

**Total :** **5,33 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Jeune  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Début de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 263  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 40-60 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Autre - Anthropique	Menaçant beaucoup
		Déchets	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	Autre - Anthropique	Impact irréversible

## REMARQUES

> Remarques générales : Très perturbé. Beaucoup de débris, neige jetée ici en hiver. Sols remblayés en grande partie.

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Dominant
Anthriscus sylvestris	envahissante	Dominant
Lonicera tatarica	envahissante	Modéré
Robinia pseudoacacia	envahissante*	Léger
Acer platanoides	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Dominant	

## PARCELLES

### 04 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Jean-Bastien Lambert le 2019-5-23

Latitude: 45,50962 Longitude: -73,58305

Type de parcelle: Parcelle complète

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	1
Nb d'espèces dominantes NI (B):	5
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	Non
Végétation typique des milieux humides:	Non
Présence de sols hydromorphes:	Non
Test d'indicateur hydrologique positif:	Non



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm	Mouchetures:	Aucun
Profondeur de la nappe (si observée):	Non atteinte	Horizon supérieur (cm):	30 Loam sablo-argileux
Pente:	31-40% (forte)	Horizon inférieur (cm):	Non observée
Situation topographique:	mi-pente	Roc (si observé):	
Drainage:	3-Modéré	Sol rédoxique (cm):	Sol réductique (cm):
		Sol organique (cm):	Aucun

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé		Écorce érodée	
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)		Lignes de mousses sur le tronc	
Débris ou sédiments apportés par l'eau		Souches hypertrophiées	
Odeur du soufre (œuf pourri)		Système racinaire peu profond	
Litière noirâtre		Racines adventives	
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)		Lenticelles hypertrophiées	

#### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	70%
Arbustive (< 4 m)	55%
Eau	0%
Herbacée	35%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	50%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement	
				Absolu	Relatif
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI</b>	<b>envahissante</b>	<b>60</b>	<b>51,72 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Acer platanoides	NI*	envahissante	5	4,31 %
Arborescente (> 4 m)	Aesculus hippocastanum			10	8,62 %
<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Populus deltoides subsp.</b>	<b>FACH</b>		<b>25</b>	<b>21,55 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Robinia pseudoacacia		envahissante*	8	6,9 %

Arborescente (> 4 m)	Ulmus americana	FACH	8	6,9 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI envahissante</b>	<b>15</b>	<b>17,65 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Acer platanoides	NI*	9	10,59 %
Arbustive (< 4 m)	Acer saccharum	NI	3	3,53 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Lonicera tatarica</b>	<b>NI* envahissante</b>	<b>15</b>	<b>17,65 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Prunus virginiana var. virginiana</b>	<b>NI</b>	<b>30</b>	<b>35,29 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Rubus odoratus	NI	8	9,41 %
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	5	5,88 %
<b>Herbacée</b>	<b>Anthriscus sylvestris</b>	<b>NI* envahissante</b>	<b>30</b>	<b>75 %</b>
Herbacée	Arctium lappa	NI*	2	5 %
Herbacée	Circaea canadensis subsp. canadensis	NI	3	7,5 %
Herbacée	Solidago flexicaulis	NI	5	12,5 %
Autre espèce observée	Rhus typhina	NI		
Autre espèce observée	Solanum dulcamara	NI		
Autre espèce observée	Vinca minor			envahissante

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 04

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Jeune	0/10
2.2 Maturité - Stade successional	Début de succession/de transition/végétation émergente seulement	0/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques ayant eu ou qui aura un impact irréversible sur l'intégrité du milieu	0/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	5/Dominante	0/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères: 4/75

Méta-critères: 0/25

**Total :** **5,33 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Intermédiaire  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 2 317  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 40-60 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée? Non  
 Sols perturbés ? Non  
 Milieu affecté par un barrage de castor ? Non

## REMARQUES

Aucune remarque

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Modéré
Robinia pseudoacacia	envahissante*	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :		Modéré

## PARCELLES

### 05 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Olivier Buteau le 2019-8-28

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="7"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>



#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non évaluée"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam"/>
Pente:	<input type="text" value="31-40% (forte)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="1-Rapide"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	40%
Arbustive (< 4 m)	20%
Eau	0%
Herbacée	20%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	10%
Autre espèce observée	0%

#### RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement	
				Absolu	Relatif
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer negundo</i>	NI	envahissante	10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer saccharum</i>	NI		10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH		5	11,11 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Populus grandidentata</b>	<b>NI</b>	<b>10</b>	<b>22,22 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Robinia pseudoacacia	envahissante*	5	11,11 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI	5	11,11 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Acer saccharum	NI	2	10,53 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhus typhina</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rubus odoratus</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	2	10,53 %
<b>Herbacée</b>	<b>Alliaria petiolata</b>	<b>NI*</b>	<b>5</b>	<b>31,25 %</b>
Herbacée	Hemerocallis sp.		2	12,5 %
Herbacée	Hosta sp.		2	12,5 %
Herbacée	Maianthemum racemosum subsp. racemosum	NI	2	12,5 %
<b>Herbacée</b>	<b>Vinca minor</b>		<b>5</b>	<b>31,25 %</b>

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 05

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Aucune	10/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	2/Modéré	1,75/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères : 25,75/75

Méta-critères : 0/25

**Total : 34,33 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Intermédiaire  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 1 905  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 60-80 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Déchets	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	Autre - Anthropique	Menaçant peu
		Sentier de marche	Impact irréversible

## REMARQUES

> Remarques générales : Aménagements paysagers

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Modéré
Robinia pseudoacacia	envahissante*	Léger
Vinca minor	envahissante	Modéré
Alliaria petiolata	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Modéré	

## PARCELLES

### 06 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Olivier Buteau le 2019-6-28

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="7"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>

#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non évaluée"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam"/>
Pente:	<input type="text" value="31-40% (forte)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="1-Rapide"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non évalué"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVEREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	40%
Arbustive (< 4 m)	20%
Eau	0%
Herbacée	20%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	10%
Autre espèce observée	0%

#### RECOUVEREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer negundo</i>	NI	envahissante	10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer saccharum</i>	NI		10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH		5	11,11 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Populus grandidentata</b>	<b>NI</b>	<b>10</b>	<b>22,22 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Robinia pseudoacacia	envahissante*	5	11,11 %
Arborescente (> 4 m)	Tilia americana	NI	5	11,11 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Acer saccharum	NI	2	10,53 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhus typhina</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rubus odoratus</b>	<b>NI</b>	<b>5</b>	<b>26,32 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Tilia americana	NI	2	10,53 %
<b>Herbacée</b>	<b>Alliaria petiolata</b>	<b>NI*</b>	<b>5</b>	<b>31,25 %</b>
Herbacée	Hemerocallis sp.		2	12,5 %
Herbacée	Hosta sp.		2	12,5 %
Herbacée	Maianthemum racemosum subsp. racemosum	NI	2	12,5 %
<b>Herbacée</b>	<b>Vinca minor</b>		<b>5</b>	<b>31,25 %</b>

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 06

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques ayant eu ou qui aura un impact irréversible sur l'intégrité du milieu	0/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	60-80 %	6/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	4/Modéré	1,25/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères : 17,25/75

Méta-critères : 0/25

**Total : 23 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Intermédiaire  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 3 969  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 40-60 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Sentier de marche	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non		

## REMARQUES

> Remarques générales : Petit îlot boisé le long de bâtiments, route, P4 et terrain gazonné.

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Dominant
Anthriscus sylvestris	envahissante	Léger
Alliaria petiolata	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Modéré	

## PARCELLES

### 07 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Olivier Buteau le 2019-6-28

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="8"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>

#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non évaluée"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam"/>
Pente:	<input type="text" value="4-8% (faible)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non évalué"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVEREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	60%
Arbustive (< 4 m)	30%
Eau	0%
Herbacée	20%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	20%
Autre espèce observée	0%

#### RECOUVEREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>7</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<b>Acer negundo</b>	NI	envahissante	30	50 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Acer saccharum</b>	NI		15	25 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Populus grandidentata</b>	NI		15	25 %

<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI</b>	<b>envahissante</b>	<b>15</b>	<b>40,54 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhus typhina</b>	<b>NI</b>		<b>15</b>	<b>40,54 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Syringa sp.			5	13,51 %
Arbustive (< 4 m)	Vitis riparia	FACH		2	5,41 %
<b>Herbacée</b>	<b>Alliaria petiolata</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Anthriscus sylvestris</b>	<b>NI*</b>	<b>envahissante</b>	<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Arctium lappa</b>	<b>NI*</b>		<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Graminea sp.</b>	-		<b>5</b>	<b>25 %</b>

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 07

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant peu l'intégrité	7,5/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	3/Modéré	1,25/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères: 22,75/75

Méta-critères: 0/25

**Total :** **30,33 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Intermédiaire  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Milieu de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 1131  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 40-60 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Autre - Anthropique	Menaçant peu
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non		

## REMARQUES

> Remarques générales : Bande boisée en bordure d'une rue et d'un terrain gazonné

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Léger
Lonicera sp.		Léger
Rhamnus cathartica	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :	Léger	

## PARCELLES

### 08 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Olivier Buteau le 2019-6-28

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="1"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="7"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>

#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non évaluée"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="Loam"/>
Pente:	<input type="text" value="9-15% (douce)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non observée"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="Bas de pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Aucun"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUUREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	50%
Arbustive (< 4 m)	50%
Eau	0%
Herbacée	20%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	0%
Autre espèce observée	0%

#### RECOUUREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer negundo</i>	NI	envahissante	10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer saccharum</i>	NI		10	22,22 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Carya cordiformis</i>	NI		5	11,11 %

<b>Arborescente (&gt; 4 m)</b>	<b>Fraxinus pennsylvanica</b>	<b>FACH</b>	<b>10</b>	<b>22,22 %</b>
Arborescente (> 4 m)	Pinus resinosa	NI	5	11,11 %
Arborescente (> 4 m)	Ulmus americana	FACH	5	11,11 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Acer negundo</b>	<b>NI envahissante</b>	<b>20</b>	<b>44,44 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH	5	11,11 %
Arbustive (< 4 m)	Lonicera sp.	-	5	11,11 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI envahissante	5	11,11 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rubus odoratus</b>	<b>NI</b>	<b>10</b>	<b>22,22 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Arctium lappa</b>	<b>NI*</b>	<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Artemisia vulgaris</b>	<b>NI*</b>	<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Erigeron sp.</b>	-	<b>5</b>	<b>25 %</b>
<b>Herbacée</b>	<b>Lathyrus latifolius</b>	<b>NI*</b>	<b>5</b>	<b>25 %</b>

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 08

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Intermédiaire	5/10
2.2 Maturité - Stade successional	Milieu de succession/Végétation émergente et submergée	5/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant peu l'intégrité	7,5/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	3/Léger	2,5/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères : 24/75

Méta-critères : 0/25

**Total :** **32 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.

## IDENTIFICATION

Type de milieu : Boisé  
 Type de groupement : Terrestre  
 Maturité : Jeune  
 Stade successional : Boisé/Marécage arborescent > Début de succession  
 Rareté au niveau régional : Commun

## DESCRIPTION POLYGONE

Superficie (m<sup>2</sup>) : 1 027  
 Superficie du complexe de milieux humides (m<sup>2</sup>) :  
 Proportion de milieu naturel dans une bande-tampon de 100 m: 40-60 %

## HYDROLOGIE

Bande riveraine d'un plan d'eau : Non traversé ou bordé par un cours d'eau  
 Lien hydrologique ? : N/A  
 Nature du lien : N/A  
 Type du lien : N/A  
 Position dans le réseau hydrique : N/A  
 Présence de dépression humide: 0%

## PERTURBATIONS

Végétation perturbée?	Oui	<b>Perturbation Anthropique</b>	
Sols perturbés ?	Oui	Autre - Anthropique	Menaçant beaucoup
Milieu affecté par un barrage de castor ?	Non	Sentier de marche	Menaçant peu

## REMARQUES

> Remarques générales : Sur pierre 0-3/4 et remblai

## ESVM ET EEE

### Espèces floristiques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces fauniques à statut particulier observées dans le polygone

Aucune donnée

### Espèces exotiques envahissantes observées dans le polygone

Nom Latin	Désignation	Degré d'envahissement
Acer negundo	envahissante	Dominant
Robinia pseudoacacia	envahissante*	Dominant
Rhamnus cathartica	envahissante	Léger
Degré d'envahissement (polygone) :		Dominant

## PARCELLES

### 09 - Groupement Boisé mixte de feuillus intolérants

Faite par Olivier Buteau le 2019-6-28

Latitude:  Longitude:

Type de parcelle:

#### SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):	<input type="text" value="0"/>
Nb d'espèces dominantes NI (B) :	<input type="text" value="4"/>
Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):	<input type="text" value="Non"/>
Végétation typique des milieux humides:	<input type="text" value="Non"/>
Présence de sols hydromorphes:	<input type="text" value="Non"/>
Test d'indicateur hydrologique positif:	<input type="text" value="Non"/>

#### DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	<input type="text" value="0 cm"/>	Mouchetures:	<input type="text" value="Aucun"/>	<input type="text"/>
Profondeur de la nappe (si observée):	<input type="text" value="Non évaluée"/>	Horizon supérieur (cm):	<input type="text" value="5"/>	<input type="text" value="Autre classe"/>
Pente:	<input type="text" value="4-8% (faible)"/>	Horizon inférieur (cm):	<input type="text" value="25"/>	<input type="text" value="Autre classe"/>
Situation topographique:	<input type="text" value="mi-pente"/>	Roc (si observé):	<input type="text"/>	
Drainage:	<input type="text" value="2-Bon"/>	Sol rédoxique (cm):	<input type="text"/>	Sol réductique (cm): <input type="text"/>
		Sol organique (cm):	<input type="text"/>	<input type="text" value="Non évalué"/>

#### REMARQUES

Aucune remarque

#### INDICATEURS HYDROLOGIQUES

Inondé	<input type="text"/>	Écorce érodée	<input type="text"/>
Sol saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="text"/>	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	<input type="text"/>
Lignes de démarcation d'eau (roche, arbres, etc)	<input type="text"/>	Lignes de mousses sur le tronc	<input type="text"/>
Débris ou sédiments apportés par l'eau	<input type="text"/>	Souches hypertrophiées	<input type="text"/>
Odeur du soufre (œuf pourri)	<input type="text"/>	Système racinaire peu profond	<input type="text"/>
Litière noirâtre	<input type="text"/>	Racines adventives	<input type="text"/>
Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="text"/>	Lenticelles hypertrophiées	<input type="text"/>

#### RECOUVEREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	25%
Arbustive (< 4 m)	60%
Eau	0%
Herbacée	2%
Muscinale	0%
Sol nu / Litière	10%
Autre espèce observée	0%

#### RECOUVEREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique <sup>1</sup>	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<b>Acer negundo</b>	NI	envahissante	15	50 %
Arborescente (> 4 m)	<b>Robinia pseudoacacia</b>		envahissante*	15	50 %
Arbustive (< 4 m)	<b>Acer negundo</b>	NI	envahissante	20	27,78 %

Arbustive (< 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH	5	6,94 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI envahissante	5	6,94 %
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rhus typhina</b>	<b>NI</b>	<b>20</b>	<b>27,78 %</b>
<b>Arbustive (&lt; 4 m)</b>	<b>Rubus odoratus</b>	<b>NI</b>	<b>20</b>	<b>27,78 %</b>
Arbustive (< 4 m)	Vitis riparia	FACH	2	2,78 %
Herbacée	Arctium lappa	NI*	2	100 %

<sup>1</sup> Statut hydrique : \* = Statut émis par WSP

## Valeur écologique (VE) | Polygone 09

### Critère

1. Rareté	Abondant/Commun	0/20
2.1 Maturité - Degré de maturité	Jeune	0/10
2.2 Maturité - Stade successional	Début de succession/de transition/végétation émergente seulement	0/10
3.1 Lien hydrologique - Présence/absence		n/a
3.2 Lien hydrologique - Nature du lien		n/a
3.3 Lien hydrologique - Type de lien		n/a
4. Bande riveraine	Polygone non traversé ou bordé par un cours d'eau	0/5
5. Perturbations anthropiques	Perturbations anthropiques menaçant considérablement l'intégrité	5/10
6. Superficie du complexe de milieux humides		n/a
7. Proportion de milieu naturel adjacent (bande-tampon de 100m)	40-60 %	4/10
8.1 Espèce exotique envahissante - Présence/absence	Présence	0/5
8.2 Espèce exotique envahissante - Nombre espèces/envahissement	3/Dominante	0/5
9. Capacité de rétention/filtration	Boisé	n/a
<b>Méta-critère</b>		
ESVM faune et flore - Présence/absence	Absence	0/15
ESVM faune et flore - Nombre d'espèces	0	0/10

Critères : 9/75

Méta-critères : 0/25

**Total :** **12 %**

- 0 à 20 % : très faible;
- 21 à 40 % : faible;
- 41 à 60 % : moyenne;
- 61 à 85 % : élevée;
- 86 à 100 % : très élevée.



# ANNEXE

# D

# PHOTOGRAPHIES





## RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE



**PHOTO 1** Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes sur escarpement rocheux au pied du Mont-Royal



**PHOTO 2** Boisé d'érable à sucre et de feuillus mixtes sur escarpement rocheux au pied du Mont-Royal



**PHOTO 3** Écoulement observé dans un talus de l'érablière  
(résurgence dans un talus non considérée comme un cours d'eau car aucun lit défini)



**PHOTO 4** Boisé enclavé entre un chemin d'accès et un bâtiment



**PHOTO 5** Portion gazonnée considérée comme anthropique



**PHOTO 6** Stationnement au nord-est du terrain



**PHOTO 7** Trille blanc (espèce vulnérable à la cueillette)



**PHOTO 8** Sanguinaire du Canada (espèce vulnérable à la cueillette)



**PHOTO 9** Noyer cendré (espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable)



**PHOTO 10** Button de roseau commun, espèce végétale exotique envahissante présente sur remblai en bordure d'un stationnement



**PHOTO 11** Abri artificiel pour l'inventaire de couleuvres (bardeaux d'asphalte)



**PHOTO 12** Couleuvre à collier (espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable)



**PHOTO 13** Passerin indigo, espèce d'intérêt en raison de la particularité du plumage



**PHOTO 14** Nidification du martinet ramoneur, espèce susceptible, dans une cheminée du pavillon V



**PHOTO 15** Anabat utilisé pour le relevé des chiroptères

# ANNEXE

# E

INDICES DE  
NIDIFICATION DE  
L'ATLAS DES OISEAUX  
NICHEURS DU  
QUÉBEC





# ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC

## CODES, NIVEAUX DE CERTITUDE ET DÉFINITIONS DES INDICES DE NIDIFICATION

Code	Niveau de certitude	Définition
X	Espèce observée	Espèce observée pendant sa période de reproduction, mais dans un habitat non propice à sa nidification (aucun indice de nidification).
H	Nidification possible	Espèce observée pendant sa période de reproduction dans un habitat de nidification propice.
S	Nidification possible	Individu chantant ou sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) entendus pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
M	Nidification probable	Au moins 7 individus chantant ou produisant des sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage), entendus au cours d'une même visite pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
P	Nidification probable	Couple observé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
T	Nidification probable	Territoire présumé sur la base de l'audition de chants ou de sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) ou de l'observation d'un oiseau adulte, deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction de l'espèce, au même endroit dans un habitat de nidification propice.
C	Nidification probable	Comportement nuptial entre un mâle et une femelle (p. ex. parade, nourrissage, copulation) ou comportement agonistique entre deux individus (p. ex. querelle, poursuite), pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
V	Nidification probable	Oiseau visitant un site probable de nidification pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
A	Nidification probable	Comportement agité ou cris d'alarme de la part d'un adulte pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
B	Nidification probable	Plaqué incubatrice ou protubérance cloacale observée sur un individu adulte capturé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
N	Nidification probable	Construction d'un nid par un troglodyte ou excavation d'une cavité par un pic.
CN	Nidification confirmée	Construction d'un nid (sauf pour les pics et les troglodytes), y compris le transport de matériel de nidification.
DD	Nidification confirmée	Oiseau tentant de détourner l'attention du nid ou des jeunes en simulant une blessure ou en utilisant une autre parade de diversion.
NU	Nidification confirmée	Nid vide ayant été utilisé dans la période de l'atlas, ou coquilles d'œufs pondus dans cette même période.
JE	Nidification confirmée	Jeune ayant récemment quitté le nid (espèces nidicoles) ou jeune en duvet (espèces nidifuges), incapable d'un vol soutenu.
NO	Nidification confirmée	Adulte occupant, quittant ou gagnant un site probable de nidification (visible ou non) et dont le comportement est révélateur d'un nid occupé.
FE	Nidification confirmée	Adulte transportant un sac fécal.
AT	Nidification confirmée	Adulte transportant de la nourriture pour un ou plusieurs jeunes.
NF	Nidification confirmée	Nid contenant un ou plusieurs œufs.
NJ	Nidification confirmée	Nid contenant un ou plusieurs jeunes (vus ou entendus).



# ANNEXE

# F

ESPÈCES DE  
L'AVIFAUNE  
RÉPERTORIÉES DANS  
LA ZONE D'ÉTUDE ET  
EN PÉRIPHÉRIE



**Tableau 1** Espèces de l'avifaune répertoriées dans la zone d'étude et en périphérie

Nom français	Nom latin	Statut Québec	Statut Canada		Présence dans la zone d'étude	Indice de nidification	Code AON Q
		LEMV	LEP	COSEPAC			
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>				X	Probable	V
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>				X	<u>Confirmé</u>	<u>NO</u>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>				X	Espèce observée	X
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>				X	Probable	P
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>				X	Probable	P
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>				X	Possible	H
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>				X	Possible	H
<b>Engoulevent d'Amérique</b>	<b><i>Chordeiles minor</i></b>	<b>Susceptible</b>	<b>Menacée</b>	<b>Préoccupante</b>	<b>X</b>	<b>Possible</b>	<b>S</b>
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>				X	<u>Confirmé</u>	JE
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>				X	<u>Confirmé</u>	NO
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>				X	Possible	H
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>				X	Espèce observée	X
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>				X	Espèce observée	X
Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>				X	Possible	H
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>				X	Probable	M
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>				X	Possible	H
<b>Martinet ramoneur</b>	<b><i>Chaetura pelagica</i></b>	<b>Susceptible</b>	<b>Menacée</b>	<b>Menacée</b>	<b>X</b>	<b><u>Confirmé</u></b>	<b><u>NO</u></b>
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>				X	<u>Confirmé</u>	<u>NO</u>
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>				X	<u>Confirmé</u>	<u>JE</u>
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>				X	Probable	T
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>				X	<u>Confirmé</u>	NO
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>				X	Possible	H
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>				X	Possible	H

Nom français	Nom latin	Statut Québec	Statut Canada		Présence dans la zone d'étude	Indice de nidification	Code AON Q
		LEMV	LEP	COSEPAC			
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>				X	Possible	H
Paruline à collier	<i>Setophaga americana</i>				X	Possible	H
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>				X	Possible	H
Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>				X	Probable	P
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>				X	<u>Confirmé</u>	<u>NO</u>
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>				X	<u>Confirmé</u>	<u>NO</u>
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>				X	Probable	P
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>				X	<u>Confirmé</u>	NO
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>				X	Probable	T
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>				X	Probable	T
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>				X	Possible	H
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>				X	Probable	T
<b>Pioui de l'Est</b>	<b><i>Contopus virens</i></b>		<b>Préoccupante</b>	<b>Préoccupante</b>	<b>X</b>	<b>Probable</b>	<b>T</b>
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>				X	Possible	H
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>				X	Possible	H
Roselin familier	<i>Haemorhous mexicanus</i>				X	Probable	P
Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>				X	Probable	P
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>				X	Possible	H
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>				X	Probable	P
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>				X	Possible	H
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>				X	Espèce observée	X
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>				X	Probable	T
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>				X	Probable	T

# ANNEXE

**G**

INFORMATIONS  
REÇUES DU CDPNQ  
POUR LA FLORE





Montréal, le 16 mai 2019

Madame Gabrielle Moquin  
WSP CANADA INC.  
11<sup>e</sup> étage-1600, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3H 1P9

**Objet : Réponse à votre demande d'information sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables : Chemin Olmsted, région de Montréal**

Madame,

En réponse à votre demande d'information reçue le 13 mai dernier, concernant les espèces floristiques menacées ou vulnérables dans le secteur mentionné en objet, veuillez prendre connaissance de ce qui suit :

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au Centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au Centre et des recherches sur le terrain s'avèrent essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Vous trouverez ci-joints les fichiers qui indiquent les habitats pour les espèces retrouvées dans la région et l'information détaillée pour les occurrences situées dans la zone à l'étude.

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Internet : [www.melcc.gouv.qc.ca](http://www.melcc.gouv.qc.ca)

♻️ Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

Veillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" et "LONGITUDE" :

PRÉCISION : la précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

LATITUDE et LONGITUDE : les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

**Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.**

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, je demeure disponible pour répondre à vos questions au 514 873-3636, poste 221.



Marc Chagnon  
Préposé aux renseignements

p. j.

---

---

## Espèces à risque

---

---

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 43

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

---

***Adlumia fungosa* - (4923)**

*adlumie fongueuse*

Montréal, mont Royal. / En fleurs à la fin août.

45,504 / -73,611

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1936-08-25

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Agastache nepetoides* - (5130)**

*agastache faux-népéta*

Mont Royal, Montréal. / Le long de l'escalier descendant de l'université. En fleurs et en fruits en juillet et en fructification en août.

45,504 / -73,611

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1943

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Agrimonia pubescens* - (5829)**

*aigremoine pubescente*

Mont-Royal, Montréal. / Groupement à *Crataegus* sp.. En pleine fructification la deuxième semaine de septembre.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-09-11

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Allium canadense* var. *canadense* - (19853)**

*ail du Canada*



**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>MRC de Montréal, ville de Montréal, Mont-Royal. Près du cimetière du Mont-Royal. / 2004 : Aucune information sur le nombre d'individus.</i>			
45,51 / -73,602	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2004
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

**Allium tricoccum - (7652)**

ail des bois

*Mont Royal, Ile de Montréal. / Boisé; pleine fructification la première semaine de juillet.*

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1936-07-07
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Asplenium platyneuron - (9061)**

doradille ébène

*Montréal, mont Royal. / Rochers et rivages; sores au début juin et fructifications en juillet.*

45,504 / -73,611	F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1937-07
------------------	--	-------	---------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Asplenium rhizophyllum - (9081)**

doradille ambulante

*Montagne de Montréal (mont Royal). /*

45,504 / -73,611	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1900-PRE
------------------	-----------------------------------	-------	----------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Bromus pubescens - (8337)**

brome pubescent

*Île de Montréal, sur le Mont Royal. / Bois ouvert. 1937 : Pleine fructification la quatrième semaine de juillet.*

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1937-07-27
------------------	-----------------------------------	-------	------------

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Calypso bulbosa var. americana - (10195)**

calypso d'Amérique

Montréal / Nil

45,499 / -73,6

X (Extirpée) - G (Général, &gt; 8000 m)

B0.00

1820?

Meilleure source : Cayouette, J. 2001. Communication personnelle. 75 p.

**Cardamine concatenata - (4331)**

dentaire laciniée

Mont Royal. / Bois riches et humides. Rhizome à saveur piquante, comestible; en fleurs du début à la mi-mai.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1935-05-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Carex cephalophora - (6683)**

carex porte-tête

Ville de Montréal, mont Royal, de part et d'autre du cimetière à proximité de l'Université de Montréal. Occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Le long de la forêt à l'arrière du pavillon du département de musique de l'Université de Montréal, jusqu'au cimetière. (2) : Forêt débutant à environ 50 m au nord de la Chapelle Notre-Dame, de part et d'autre d'un chemin du cimetière. (3) : Forêt complètement à l'est du cimetière, au sud-ouest d'une grande courbe dans la voie Camillien Houde. / (1) : Aucune caractérisation. 2005 : 17 individus. (2) : Aucune caractérisation. 2005 : 12 individus. (3) : Aucune caractérisation. 2005 : 6 individus.

45,509 / -73,608

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

**Carex normalis - (22843)**

carex normal

Mont Royal, Montréal. / Bois montueux et clairière.

45,5 / -73,6

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1938-06-30

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**Carex sparganioides - (7010)***carex faux-rubanier*

Ville de Montréal, mont Royal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Versant nord-ouest, dans le secteur du Cimetière du Mont-Royal. (2) : Versant sud-est, au sud-ouest du belvédère du chalet du Mont-Royal, en direction du lac des Castors, sur un sentier qui longe la falaise entre le belvédère et le chemin Olmstead. / (1) : Dans une bande d'érablière en pente. 2005 : Une cinquantaine de touffes. (2) : Le long d'un sentier dans le sous-bois. Situation humide avec un sol mal drainé. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de juillet.

45,508 / -73,603

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

**Carya ovata var. ovata - (17012)***caryer ovale*

Mont Royal, Montréal. / 1941: Pleine floraison en mai.

45,504 / -73,603

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1941-05

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Carya ovata var. ovata - (17018)***caryer ovale*

Au coin du boulevard Mont-Royal et de l'avenue du Parc, Montréal. / Aucune caractérisation.

45,517 / -73,589

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1959-07-13

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Cerastium nutans var. nutans - (4483)***céraiste penché*

Montréal, mont Royal. / En pleine floraison la première semaine de juin et la dernière semaine de juin.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1848-06-04

Meilleure source : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

**Cypripedium arietinum - (7958)****SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

*cyripède tête-de-bélier*

Montréal. / Nil.

45,5 / -73,6	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1821-05-04
--------------	--------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Sabourin, A. et D. Paquette. 1994. Rapport sur la situation du cyripède tête-de-bélier (*Cypripedium arietinum* R.Br.) au Québec. Rapport non publié remis à la Direction de la Conservation et du Patrimoine écologique, Environnement et Faune Québec. 75 p.

***Galearis spectabilis* - (8048)***orchis brillant*

Montréal, mont Royal, Bois du Collège Jean de Brébeuf. / Bois riche et humide, taillis pierreux.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1932-05-28
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

***Galium circaezans* - (5926)***gaillet fausse-circée*

Ile de Montréal, mont Royal. / Pleine fructification la quatrième semaine de juin.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1886-1911
------------------	-----------------------------------	-------	-----------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Geranium maculatum* - (5092)***géranium maculé*

Westmount. / Nil.

45,494 / -73,608	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1896-06
------------------	-----------------------------------	-------	---------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Hedeoma pulegioides* - (23084)***hédéoma faux-pouliot*

Mont-Royal, île de Montréal; Outremont. / Bois secs et découverts. Bord d'un chemin.

45,514 / -73,606	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1916
------------------	--	-------	------

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Homalosorus pycnocarpus - (9178)**

athyrie à sores denses

Ile de Montréal, Montréal, près de la grille d'entrée du cimetière (Il s'agit possiblement du cimetière du mont Royal). / Sporange la première semaine d'août.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1893-08-01
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Information sensible - (3688)**

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,504 / -73,599	-----	----	----
------------------	-------	------	------

Meilleure source : ----

**Juglans cinerea - (21009)**

noyer cendré

Ville de Montréal, mont Royal. / Aucune caractérisation. 1936 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,504 / -73,599	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1936-09-19
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Juniperus virginiana var. virginiana - (21664)**

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, Côte-des-Neiges, parc. / Aucune caractérisation. 1891 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,494 / -73,608	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1891-07
------------------	-------------------------------------	-------	---------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Physostegia virginiana subsp. virginiana - (22881)**

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

*physostégie de Virginie**Small island opposite Pt. St. Charles, Montreal. / Bord de rivière.*

45,504 / -73,578	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1867-08
------------------	--------------------------------------	-------	---------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**FLORE*****Platylomella lescurii* - (51740)***leskée marginée*

Montréal / Sans caractérisation

45,5 / -73,593	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	0
----------------	--	-------	---

Meilleure source : Faubert, J., M. D'Août, M. Favreau, K. Higgins, M. Lamond, M. Lapointe, A. Lavoie, S. Leclerc, S. Nadeau et collaborateurs. 2014+. Base de données des bryophytes du Québec-Labrador (BRYOQUEL). En ligne à <http://societequebecoisedebryologie.org>

***Poa saltuensis subsp. languida* - (8667)***pâturin faible*

Montréal, terrain de l'université / Chênaie.

45,504 / -73,611	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B1.04	1937-06-16
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Podophyllum peltatum* - (19800)***podophylle pelté*

MRC de Montréal, ville de Montréal, secteur d'Outremont, près du chemin Ste-Catherine. / Dans les bois.

45,517 / -73,617	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1936-06-04
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source :

***Podophyllum peltatum* - (4191)***podophylle pelté*

MRC de Montréal, ville de Montréal, mont Royal, près du belvédère. / Érablière à chêne rouge. 2012 : 1700 plants, la première semaine de juin. 1994 : Population de 6000 tiges. En floraison de la quatrième semaine de mai à la quatrième semaine de juin. En fructification à la troisième semaine de juin.

45,512 / -73,595	A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)	B3.05	2012-06-04
------------------	-------------------------------------	-------	------------

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

## Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : Jolicoeur, G., P. Désilets et N. Hébert 2012. Compte-rendu d'inventaire. Podophylle pelté - mont Royal, Montréal. Avec projet de réserve naturelle de Oratoire Saint-Joseph. 4 juin 2012. 5 p.			

***Pohlia melanodon* - (50328)***pohlie à dents noires*

Montréal 'Ferme de la Montagne' (Ecole St. Jean). / Sans caractérisation

45,5 / -73,583	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1906
----------------	--------------------------------------	-------	------

Meilleure source : Faubert, J., J. Gagnon, P. Boudier, C. Roy, R. Gauthier, N. Dignard, D. Bastien, M. Lapointe, N. Dénomée, S. Pellerin et H. Rheault 2011. Bryophytes nouvelles, rares et remarquables du Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière, 198 p.

***Polygala senega* - (5462)***polygale sénéca*

Ville de Montréal, mont Royal, bois des Franciscains. / Champ négligé. 1937 : En fleurs au début de juin.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1937-06-07
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Polygala senega* - (5465)***polygale sénéca*

Montréal, mont Royal, près du couvent des surs Jésus- Marie (environs de la rue Vincent d'Indy); Outremont. / Terrain sec; taillis, sols pierreux, près d'une rue; en fleurs du début à la mi-juin.

45,504 / -73,611	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1936-06-04
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Pycnanthemum virginianum* - (5232)***pycnanthème de Virginie*

Montréal, avenue Louis-Colin, en bordure. / Bord de chemin. 1965 : Pleine fructification la deuxième semaine d'août.

45,502 / -73,617	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1965-08-14
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

**Ranunculus flabellaris - (5722)**

renoncule à éventails

*Bois des Franciscains, Montréal, ruisseau Molson. / Eau courante d'un ruisseau (60-90 cm) (2-3 pieds); pleine floraison la première semaine de juin.*

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1937-06-01
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Ranunculus rhomboideus - (10013)**

renoncule rhomboïde

*Environs de Montréal / Nil*

45,504 / -73,594	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1821?
------------------	--------------------------------------	-------	-------

Meilleure source : Cayouette, J. 2000. Récoltes anciennes rares au Québec et leurs découvreurs. ALVAREKA 46 (collection éditée par l'auteur, non publiée). 5 p.

**Rubus flagellaris - (5897)**

ronce à flagelles

*Ile de Montréal, Mont-Royal. / Pleine floraison la quatrième semaine de juin.*

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1900-06-26
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Staphylea trifolia - (6190)**

staphylier à trois folioles

*Ville de Montréal, Westmount, mont Royal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé environnant (secteur près des coupes) de l'oratoire Saint-Joseph. (2) : Parc Summit. / (1) : Boisé. 2005 : Grosse colonie, couvrant plus de 200 m2, possibilité que quelques individus aient été fauchés lors des coupes qui ont eu lieu dans ce secteur. (2) : Forêt de feuillus sur un affleurement rocheux, sommet boisé ombragé. 2005 : Plus d'une soixantaine d'individus, couvrant plus de 750 m2.*

45,492 / -73,605	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

**Staphylea trifolia - (22631)**

staphylier à trois folioles

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Ville de Montréal, mont Royal, boisé du Cimetière du Mont Royal. / Boisé urbain. 2005 : Plus d'une centaine de touffes, réparties sur plus de 1000 m2.</i>			
45,509 / -73,603	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

**Taenidia integerrima - (3643)***ténidia à feuilles entières*

Montréal, mont Royal. /

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1937-06-19
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Veronica anagallis-aquatica - (6131)***véronique mouron-d'eau*

Mont Royal. / Pleine fructification la quatrième semaine de mai.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1937-05-24
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Viola affinis - (6408)***violette affine*

Montréal, Mont Royal. / Boisé; dans le sous-bois de la montagne; en floraison la troisième et dernière semaine de mai.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1945-05-19
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Viola rostrata - (6441)***violette à long éperon*

Mont Royal, Montréal. / En fleurs durant le mois de mai.

45,504 / -73,599	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1891-05
------------------	-----------------------------------	-------	---------

**Nom latin - (no d'occurrence)**

**Nom français**

**Localisation / Caractérisation**

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

---

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.



**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

**2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39**

**Nom latin**

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Adlumia fungosa</i> adlumie fongueuse X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	13
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7
<i>Allium canadense var. canadense</i> ail du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	14
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	203
<i>Asplenium platyneuron</i> doradille ébène X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	17
<i>Asplenium rhizophyllum</i> doradille ambulante X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	35
<i>Bromus pubescens</i> brome pubescent	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

## 2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39

### Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Calypso bulbosa var. americana</i> calypso d'Amérique X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	94
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30
<i>Carex cephalophora</i> carex porte-tête X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Carex normalis</i> carex normal X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	32
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	113
<i>Cerastium nutans var. nutans</i> céraiste penché X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6
<i>Cypripedium arietinum</i>	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	29

**2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39**

**Nom latin**

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
cyripède tête-de-bélier X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	25
<i>Galium circaezans</i> gaillet fausse-circée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	14
<i>Geranium maculatum</i> géranium maculé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
<i>Hedeoma pulegioides</i> hédéoma faux-pouliot X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
<i>Homalosorus pycnocarpus</i> athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	8
Information sensible Information sensible ---- / ----	----	----	----	----	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	296

## 2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39

### Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<i>Juniperus virginiana</i> var. <i>virginiana</i> genévrier de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	13
<i>Physostegia virginiana</i> subsp. <i>virginiana</i> physostégie de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5
<b>FLORE</b> <i>Platylomella lescurii</i> leskée marginée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>Poa saltuensis</i> subsp. <i>languida</i> pâturin faible X (Aucun) / X (Aucun)	G5T3T4	N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>Podophyllum peltatum</i> podophylle pelté X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Menacée	2	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4
<i>Pohlia melanodon</i> pohlie à dents noires X (Aucun) / X (Aucun)	G4?	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
<i>Polygala senega</i> polygale sénéca X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	9
<i>Pycnanthemum virginianum</i> pycnanthème de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	10



**2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39**

**Nom latin**

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	27
<i>Ranunculus rhomboideus</i> renoncule rhomboïde X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	SX	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Rubus flagellaris</i> ronce à flagelles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	22
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	28
<i>Taenidia integerrima</i> ténidia à feuilles entières X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> véronique mouron-d'eau X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	SNA	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	13
<i>Viola affinis</i> violette affine X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	14
<i>Viola rostrata</i> violette à long éperon	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	12

**2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 39**

**Nom latin**

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
X (Aucun) / X (Aucun)																
<b>Totaux:</b>					43	1	0	0	4	26	8	2	1	0	0	

\* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

\*\* Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

**Signification des termes et symboles utilisés**

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

## CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
<b>B1</b>	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
<b>B2</b>	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
<b>B3</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
<b>B4</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
<b>B5</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

### Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs S associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

### Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

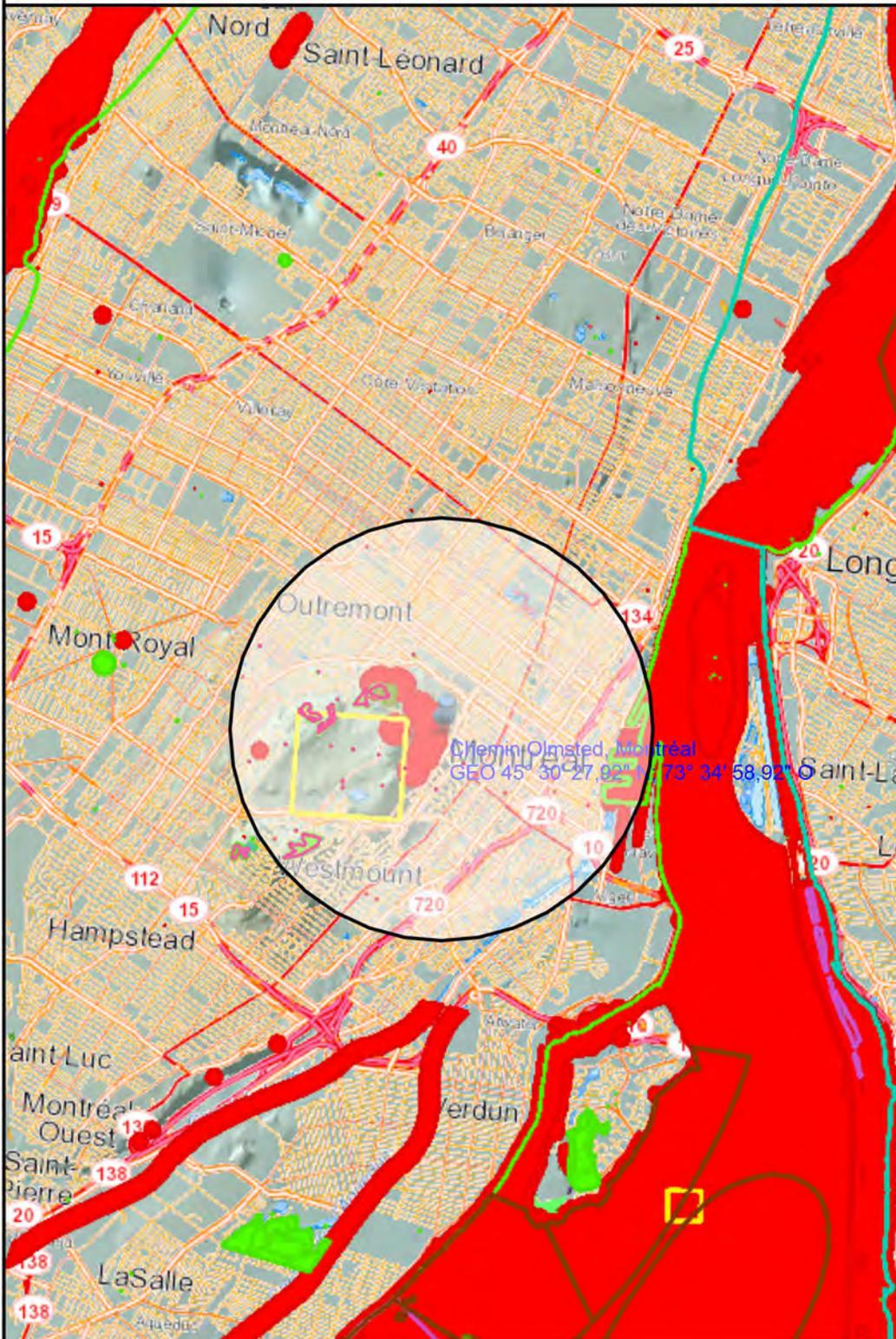
### Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

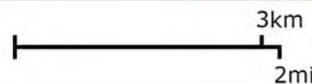


# Carte, rayon de 3 kilomètres



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
- 
- ▲ Habitats espèces floristiques men. ou vuln. - MDELC
- 
- ▲ Parc marin - MFFP Parcs
- 
- ▲ Réserves aquatiques - MDELC
- Réserve aquatique
- Réserve aquatique projetée
- ▲ Réserves naturelles reconnues - MDELC
- 
- ▲ Réserves de biodiversité - MDELC
- Réserve de biodiversité
- Réserve de biodiversité projetée
- ▲ Réserves écologiques - MDELC
- Réserve écologique
- Réserve écologique projetée
- ▲ Réserve de territoire pour aire protégée - MDELC
- 
- ▲ Aires protégées du MFFP Faune
- Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Colonie d'oiseaux en falaise
- Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île
- Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.
- Habitat du rat musqué
- Héronnière
- Refuge faunique
- Vasière
- ▲ Parcs nationaux du Québec - MFFP Parcs
- Parc national du Québec

Échelle : 1 / 92 565



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2019

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques



Préparé par:  
Marc Chagnon  
Accueil et Loi d'accès (A)  
2019-05-16



# ANNEXE

# H

INFORMATIONS  
REÇUES DU CDPNQ  
POUR LA FAUNE





Le 6 juin 2019

Gabrielle Moquin  
Technicienne en bioécologie  
WSP - Montréal  
1600 boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal QC H3H 1P9

**N/Réf.: 12628**

**Numéro de dossier : 000 9003 00 00**

**Objet : Informations fauniques dans le cadre du projet d'étude écologique - Requalification du site SQI Royal Victoria**

---

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 13 mai 2019 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations que nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions se retrouve dans le fichier « especes\_a\_risque.pdf » et la localisation de ces mentions est indiqué sur le fichier « Carte\_faunique.pdf ». Les deux pièces sont jointes à votre courriel.

**Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.**

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de .... Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web [www.cdpnq.gouv.qc.ca](http://www.cdpnq.gouv.qc.ca).

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 ([pfradette@quebecoiseaux.org](mailto:pfradette@quebecoiseaux.org)). Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : [rouleau.sebastien@ecomuseum.ca](mailto:rouleau.sebastien@ecomuseum.ca), 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

- Habitats fauniques cartographiés

La consultation des plans légaux des habitats fauniques (héronnière, aire de confinement du cerf de Virginie, habitat du rat musqué, etc.) révèle qu'il n'y a aucun habitat faunique cartographié dans votre secteur d'intérêt. Les habitats fauniques cartographiés sont protégés sur les terres et l'eau de tenure publique (y compris celles du gouvernement du Québec), soit là où le règlement de protection des habitats fauniques s'applique. Toute activité susceptible de modifier un habitat faunique protégé requiert une autorisation en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune. Compte-tenu que dans nos régions administratives, une très large proportion du milieu terrestre est de tenure privée et que le territoire privé ne fait pas nécessairement l'objet d'inventaires fauniques systématiques, une évaluation environnementale devrait comporter des observations et des relevés sur le terrain.

Notez que l'habitat du poisson n'est cartographié car sa définition légale fait en sorte qu'il est protégé partout où il pourrait y avoir du poisson. Donc, son absence sur une carte ne signifie pas qu'une

autorisation du MFFP et du MPO ne sont pas nécessaires si on réalise une activité dans l'habitat du poisson. Veuillez lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

- Habitat du poisson - Règlement du Québec

Notez que l'habitat du poisson est protégé par le règlement sur les habitats fauniques (du Québec) partout où il pourrait y avoir du poisson, sous la cote des crues de récurrence de 2 ans. Cette définition légale fait en sorte que l'habitat du poisson n'est pas cartographié sur un plan légal des habitats fauniques tel que le sont les autres types d'habitats fauniques protégés. Il est important de savoir qu'UNE AUTORISATION DU MFFP en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune EST NÉCESSAIRE avant de réaliser toute activité, telle installer un émissaire, stabiliser la rive ou réparer un muret, dans l'habitat du poisson, s'il est situé dans des eaux de tenure publique. Le formulaire de demande d'autorisation se trouve à la page Internet suivante : Demande d'autorisation pour une activité dans un habitat faunique : (<ftp://ftp.mrn.gouv.qc.ca/Public/Reg06/Monteregie/Instructions/>). Des instructions plus détaillées sur comment présenter une demande d'autorisation selon le type d'activité sont disponibles en adressant un message électronique à [Steve.Garceau@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Steve.Garceau@mffp.gouv.qc.ca).

- Habitat du poisson - Règlement fédéral

Il est important de noter que tout habitat du poisson, de tenure privée et publique, est aussi protégé en vertu de la Loi sur les pêches du Canada. Pour connaître les exigences en vertu de la législation fédérale, référez-vous au site internet de Pêches et Océans Canada : <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat-habitat/index-fra.html>.

Pour la région du Québec, vous pouvez adresser votre demande à :  
Pêches et Océans Canada  
Division de la gestion de l'habitat du poisson  
850 route de la Mer, C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4  
Téléphone : 1-877-722-4828, Télécopieur : 418-775-0658  
Courrier électronique : [habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca](mailto:habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca) .

- Ravages de cerfs de Virginie

En ce qui concerne les études détaillées sur les ravages de cerf de Virginie, vous pouvez contacter Monsieur Éric Jaccard, Biologiste responsable régional de la gestion de la faune terrestre - Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval - Secteur des opérations régionales - Direction générale du Secteur métropolitain et Sud du Québec - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - 800, rue Goretti, Sherbrooke (Québec) J1E 3H4; [eric.jaccard@mffp.gouv.qc.ca](mailto:eric.jaccard@mffp.gouv.qc.ca) (819) 820-3883, poste 275

- Herpétofaune

Pour obtenir des renseignements sur l'herpétofaune de ces territoires, vous pouvez entrer en contact avec Nathalie Tessier, Ph.D., Biologiste, ([nathalie.tessier@mffp.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.tessier@mffp.gouv.qc.ca) / (450) 928-7608 poste 310) ou Lyne Bouthillier, Agente de recherche ([Lyne.Bouthillier@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Lyne.Bouthillier@mffp.gouv.qc.ca) / 450 928-7608, poste 311).

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Melissa L...*

/ML

Mélissa Lamoureux  
Technicienne de la faune

## Espèces à risque 3km

**1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 15**

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

### FAUNE

#### **Apalone spinifera - (3008)**

tortue-molle à épines

*Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, Pointe-à-Caillère. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte à 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en à 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. Habitat: ?*

45,424 / -73,824

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1987

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

#### **Chaetura pelagica - (21374)**

martinet ramoneur

*Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0274 (Église St-Raphaël (Outremont) - SCF274). / Présence de l'espèce à ce site en 2005. Jusqu'à \_\_\_ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2004 et 2007. Habitat : Cheminée d'une église.*

45,513 / -73,619

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-07-17

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

#### **Chaetura pelagica - (21506)**

martinet ramoneur

*Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0690 (Immeuble rue McGill Montréal) et MR0706 (18XR13P\_S88433). / Présence de l'espèce à ce site en 2012. Jusqu'à \_\_\_ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR0690: Cheminée double d'un immeuble à 5 étages. MR0706: Base de la cheminée en brique surmontée d'une assez grosse structure rectangulaire en métal avec des fentes sur 2 de ses côtés.*

45,499 / -73,555

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-06-05

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**Chaetura pelagica - (21365)**

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0257 (Église St-Léon de Westmount - SCF257), MR0512 (Église Notre-Dame-de-la-Paix HHH), MR0601 (Rue de l'Église No1 Montréal), MR0602 (Rue de l'Église No2 Montréal) et MR0631 (Maison av. Greene Montréal). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2010 et 2011.

Jusqu'à \_\_\_ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2006 et 2009. Habitat : MR0257, MR0512: Cheminée d'une église. MR0601 et MR0602 Cheminée dans quartier résidentiel. MR0631: Cheminée en brique.

45,486 / -73,592 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2010-08-01

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Chaetura pelagica - (21260)**

martinet ramoneur

Région de la Montéal. Westmount. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0161 (Ascension Church - SCF161). / Présence de l'espèce à ce site en 2003 et 2005. Jusqu'à 200 individus ont été observés au cours d'une même visite en 2003. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2006. Habitat : Cheminée d'une église

45,486 / -73,594 X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m) B0.00 2005-08-17

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Diadophis punctatus - (15687)**

couleuvre à collier

Montréal, Parc du Mont-Royal, chemin Camilien-Houde, du côté sud, à environ 100m du stationnement. / Un ou des individu(s) auraient été observés en 1985 et un autre en juin 2003. En 2004, au moins 21 individus auraient été inventoriés et 3 adultes en avril 2008. Habitat : forêt feuillue.

45,506 / -73,586 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2008-04-25

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**Diadophis punctatus - (79065)**

couleuvre à collier

Montréal, Parc du Mont-Royal, chemin Camilien-Houde, du côté sud, à environ 100m du stationnement. / 2008: Hibernacle potentiel selon l'observateur. Associé à l'occurrence 15687.

45,509 / -73,591 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2008-05-23

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**Falco peregrinus - (17287)**

faucon pèlerin

Dans la région de Montréal au sommet des tours du Rockill, au 23e étage du pavillon Roger-Gaudry de l'université de Montréal et à l'Oratoire Saint-Joseph. L'occurrence compte 2 emplacements de nid au site SOS-POP: FP-113 (Tour Rockhill) et FP-187 (Oratoire Saint-Joseph).

Le nid FP-125 serait possiblement dans le même territoire que le nid FP-113 mais non confirmé. / Le site 1 (FP-113) a été découvert en 2006, cependant seuls les adultes ont été vus. En 2010 (dernier suivi), aucune trace de l'utilisation du site. Habitat: Nid probable sur la plus haute corniche de béton d'une des tours du Rockill; celle la plus au S et à l'E de toutes les tours.

Il y avait deux jeunes au nid FP-187 en 2012, lors de sa découverte. Le couple a été vu à l'hiver 2015. Habitat: Nichoir fixé sur la toiture au 23e étage.

45,492 / -73,611 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B0.00 2016-07-17

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Falco peregrinus - (18851)**

faucon pèlerin

Dans la région de Montréal au sommet des tours du Rockill, au 23e étage du pavillon Roger-Gaudry de l'université de Montréal et à l'Oratoire Saint-Joseph. L'occurrence compte 1 nid au site SOS-POP: FP-125 (Tour Université Montréal). Possiblement le même territoire que FP-113 mais non confirmé. / Le nid 2 (FP-125) a été découvert en 2007, alors que le couple a été vu. De 2008 à 2011 le site était actif. En 2014, le couple a été vu en février. En 2015 et 2016, le site a produit des jeunes.

Habitat: Édifice de 26 étages sur le flanc du Mont-Royal. Nichoir fixé sur la toiture du 23e étage.

45,503 / -73,616 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B0.00 2016-04-17

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Falco peregrinus - (19561)**

faucon pèlerin

À Montréal. L'occurrence compte 2 emplacements de nid au site SOS-POP: FP-150 (Édifice Gameloft) et FP-369 (Incinérateur des Carrières). / Le nid FP-150 a été découvert en 2008, alors que des jeunes ont été vus. En 2010 (dernier suivi), il était vide. Habitat: édifice.

Le nid 2 FP-369 a été découvert en 2014 alors qu'il y avait de l'activité au nid. En 2015 et 2016 (dernier suivi), le nid était utilisé et des jeunes ont été vus. Habitat: Ancien nid de corbeau construit dans un escalier de la cheminée E de l'incinérateur.

45,53 / -73,599 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B0.00 2016-08-25

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Falco peregrinus - (18224)**

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

## Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**faucon pèlerin**

Sur l'île de Montréal, sur l'édifice de la Maison Radio-Canada. L'occurrence compte 1 site SOS-POP: FP-120 (Maison Radio-Canada). L'édifice est situé au 1400 blv René-Lévesque. / Le site a été découvert en 2005, alors que des jeunes y ont été observés. En 2008 et 2010, le nid était vide, mais des adultes ont été vus en 2010 près de l'Église Notre-Dame du Bon Secours. En 2011, le couple a été vu en période de nidification. En 2016, le site était inactif.

Habitat: Édifice, enseigne de la face sud.

45,518 / -73,551

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2016

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Falco peregrinus - (1138)****faucon pèlerin**

Dans le Centre-ville de Montréal. L'occurrence compte 5 emplacements de nid aux sites SOS-POP: FP-003: Nid 1 : Place Ville-Marie (360 St-Jacques; immeuble Trizec; Banque Royale), Nid 2 : 800 Place Victoria (tour de la Bourse) Nid 3 : Édifice Sun Life, nid 4: un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse, nid 5: sur la tour Scotia au 1002 rue Sherbrooke O.: FP-126 (Tour Scotia). / Le nid 3 (FP-003) sur l'édifice Sun Life a été découvert en 1936. Il a été actif de 1936 à 1947. En 1948 et 1949, seul les oeufs ont été observés. En 1950, six jeunes étaient au nid, en 1951 quatre oeufs étaient au nid mais ils auraient disparus après la ponte et en 1952 cinq fauconneaux ont été observés. En 2002, il y avait un jeune au nid. Le nid 2 à Place Victoria a été découvert en 1985 alors qu'il était utilisé. Il a été actif de 1989 à 1993 et en 1997, 1999 et 2006. Le nid 1 à la Place Ville-Marie a été utilisé au moins une fois en 1994. Le nid 4, le nichoir au 32 ième étage de la Tour de la Bourse a été utilisé en 1992 et 1995. Le couple a niché en 1996 et, en 1998 et 2000, au moins un jeune était au nid. En 2007, le nid était actif. En 2008, un adulte a été aperçu. Plusieurs observations ont été faites alors que le nid n'a pas été précisé : soit pour l'année 1982 où le couple a été dérangé par un Grand-Duc. En 1984, il y a eu production de jeune et en 1986, le nid a également été abandonné pour cause de dérangement humain. Une femelle a été observée en 1987 et au moins un jeune a été vu au nid en 1988, 2003 et 2005. En 2009, des jeunes ont été observés. En 2010, seul deux adultes ont pu être observés. En 2011, 2015 et 2016, le nid était actif avec l'observation de jeune.

Habitat: Nids alternatifs se trouvant sur 3 édifices au centre-ville de Montréal, près du fleuve Saint-Laurent. Également, un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse.

Le nid FP0126 a été découvert en 2008, alors qu'il était actif avec l'observation de 2 adultes. En 2010 et en 2016 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid sur une corniche au 29ième étage d'un édifice.

45,501 / -73,561

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2016-06-23

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Melanerpes erythrocephalus - (1653)****pic à tête rouge**

Région de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP: PR-019 (Parc du Mont-Royal). Site situé au nord-ouest du centre-ville de Montréal. / Présence de l'espèce à ce site en 1964, 1967, 1968, 1970, 1971, 1972, 1981 et 1990. Jusqu'à 2 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Notamment, la nidification y a été confirmée en 1964 et 1972. L'espèce n'a pas été observée à ce site lors des visites effectuées en 1996, 1997 et 2005. Habitat : parc urbain, forêt mature. Cuvette humide entourée de diverses essences feuillus et de plantations de conifères.

45,504 / -73,588

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2004-11-24

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

## Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

**Moxostoma hubbsi - (2161)**

chevalier cuivré

Cette occurrence est divisée en cinq secteurs du Fleuve St-Laurent, entre Vaudreuil et le Lac St-Pierre. Le premier secteur couvre le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Le 2e tronçon va de Lanoraie à Longueuil, le 3e couvre la Rivière des Mille-Îles et le N-E de la Rivière des Prairies et le 4e secteur englobe le Lac des Deux Montagnes jusqu'au Lac St-Louis. Le dernier secteur est localisé entre le barrage de Chambly dans la rivière Richelieu, jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent, incluant aussi un tronçon de la rivière L'Acadie où des spécimens ont été localisés par télémétrie. / La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à juillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à l'aide d'un filet maillant ou d'un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 individus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d'un individu en avril 1946 et d'un autre individu en mai 1947. En mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et août 1971, 3 individus ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'un individu à l'embouchure de la rivière Maskinongé (à l'aide d'une épuisette). 9 individus ont été capturés en septembre 1971 à l'aide d'un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. Par la suite, en juin 1990, 31 individus ont été capturés à la pêche électrique et/ou au filet maillant. En 1991, au cours des mois de juin et de juillet, 23 individus ont été capturés à la pêche électrique et 53 au troubleau dans la rivière Richelieu. En juin et juillet 1992, 8 individus ont été capturés à la pêche électrique dans la rivière Richelieu. En 1993, utilisant des verveux, des filets maillants, une seine de rivage et/ou une pêche électrique, un total de 50 individus ont été capturés dans la rivière Richelieu entre les mois de juin à septembre inclusivement. Au cours de l'année 1994, au cours des mois de juin à novembre inclusivement, 70 individus ont été capturés à l'aide de verveux, de filet maillant, de filet de dérive, de seine de rivage ou de seine à bâtons dans la rivière Richelieu. En 1995, au cours des mois de mai, juin, juillet et d'août, 81 spécimens ont été capturés à l'aide d'une pêche électrique, de verveux, ou de filets de dérive dans la rivière Richelieu. En 1996, 104 individus ont été capturés à l'aide de filets maillants de filets de dérive, de verveux, de pêche électrique et de plateaux à œufs au cours des mois de juin et de juillet, toujours dans la rivière Richelieu. En septembre de la même année, 2 spécimens ont été capturés dans la rivière des Mille-Îles à l'aide d'un filet maillant. En 1997, 18 spécimens ont été capturés à la seine de rivage ou au filet maillant dans la rivière Richelieu au cours des mois de juin, septembre, octobre et novembre. 3 individus ont été capturés en juin 1998 à la seine coulissante ou à la seine de rivage et un autre individu a été capturé en septembre de la même année à la seine de rivage, dans la rivière Richelieu. En 1999, dans le fleuve Saint-Laurent, 116 individus ont été capturés au verveux ou au filet maillant au cours des mois de mai à octobre. Au cours de la même année, 1 spécimen a été capturé dans la rivière Richelieu à l'aide d'une seine de rivage. En 2000, au cours des mois d'avril à octobre, 96 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent à l'aide de verveux ou de filet maillant. En 2001, 1 spécimen a été capturé en septembre dans la rivière Richelieu à l'aide d'une seine de rivage. Au cours de la même année, pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre, 40 autres individus ont été capturés au filet maillant et au verveux. En 2002, 4 individus ont été capturés à la passe migratoire Vianney-Legendre au cours du mois de juin. Aussi, entre les mois d'avril et de novembre, 25 individus ont été capturés au verveux dans le fleuve Saint-Laurent. En 2003, 4 individus ont été capturés à la passe migratoire Vianney-Legendre au cours du mois de juin. Aussi, entre les mois d'avril et d'octobre, 52 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent à l'aide d'un verveux et d'un filet maillant. Entre les mois d'avril et d'octobre 2004, 23 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent au verveux et au filet maillant. Aussi, au cours des mois de mai et juin de la même année, 38 individus ont été capturés dans la passe migratoire Vianney-Legendre, dans la rivière Richelieu. Aussi, dans la même rivière, 24 spécimens ont été capturés à la seine de rivage en septembre. En 2005, d'avril à mai inclusivement, 7 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent au verveux. Au cours de juin et juillet de la même année, 37 individus ont été capturés à la passe migratoire Vianney-Legendre, dans la rivière Richelieu. En juin 2006, 23 individus ont été capturés dans la passe migratoire Vianney-Legendre. Ensuite, en septembre de la même année, 63 individus ont été capturés à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. En 2007, au cours de mai et de juin, 55 individus ont été capturés à la passe migratoire Vianney-Legendre, tandis que 21 individus ont été capturés à la seine. Au cours de cette même année, de juin à décembre inclusivement, 279 mentions de l'espèce ont été enregistrés par télémétrie dans la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre, la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Îles et l'embouchure de la rivière Saint-François. En juin 2008, 27 individus ont été capturés à la passe migratoire Vianney-Legendre, suivi de 74 individus à la seine de rivage (rivière Richelieu). Aussi, de janvier à août inclusivement, 498 mentions de l'espèce ont été enregistrés par télémétrie dans le fleuve Saint-Laurent et les rivières des Mille-Îles, des Prairies, Richelieu et l'Acadie. En 2009, 36 individus ont été capturés dans la passe migratoire Vianney-Legendre en juin, ainsi que 22 autres spécimens à la seine de rivage et au verveux, de juin à octobre inclusivement, dans la rivière Richelieu. En 2011, 1 seul spécimen a été capturé à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. En 2015, 3 individus ont été capturés dont deux à la seine dans la rivière Richelieu et un dans l'archipel du lac Saint-Pierre à La Visitation-de-l'Île-Dupas. En 2017, 8 individus ont été capturés dont deux dans une petite baie près à l'est de l'île Bouchard, 4 adultes à Contrecoeur, 2 dans l'archipel du lac Saint-Pierre et 1 à Repentigny sur période de mai à septembre.

46,171 / -72,939

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.01

2017-09-07

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

*Localisation / Caractérisation*

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

---

Meilleure source : Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 2006. Atlas des habitats du chevalier cuirvé ( *Moxostoma hubbsi*) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 67 pages.

***Storeria dekayi - (15137)***

*couleuvre brune*

*Montréal. Site de l'Université de Montréal, entre Édouard Montpetit et le bâtiment principal, lors de la construction de l'escalier roulant. / Au moins un individu a été observé en 1940. Un autre individu a été vu en 1964 lors de la construction de l'escalier roulant: à cette époque, la colline entre Édouard Montpetit et le bâtiment principal était recouverte d'un petit boisé naturel.*

45,503 / -73,615

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1964

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

## 2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 7

### Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<b>FAUNE</b>																
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N2	S1	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Susceptible	4	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	232
<i>Diadophis punctatus</i> couleuvre à collier C (Candidate) / X (Aucun)	G5	N5	S4	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	199
<i>Falco peregrinus</i> faucon pèlerin X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3N4B,N2 N,N3N4M	SNA	Vulnérable	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	274
<i>Melanerpes erythrocephalus</i> pic à tête rouge M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3N4B,N UM	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	7
<i>Moxostoma hubbsi</i> chevalier cuivré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G1	N1	S1	Menacée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	240
				Totaux:	15	0	0	1	0	1	2	0	11	0	0	

\* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

\*\* Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

### **Signification des termes et symboles utilisés**

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

## CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
<b>B1</b>	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	<b>B2</b>	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
<b>B3</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
<b>B4</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
<b>B5</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

### Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

### Intérêt pour la conservation

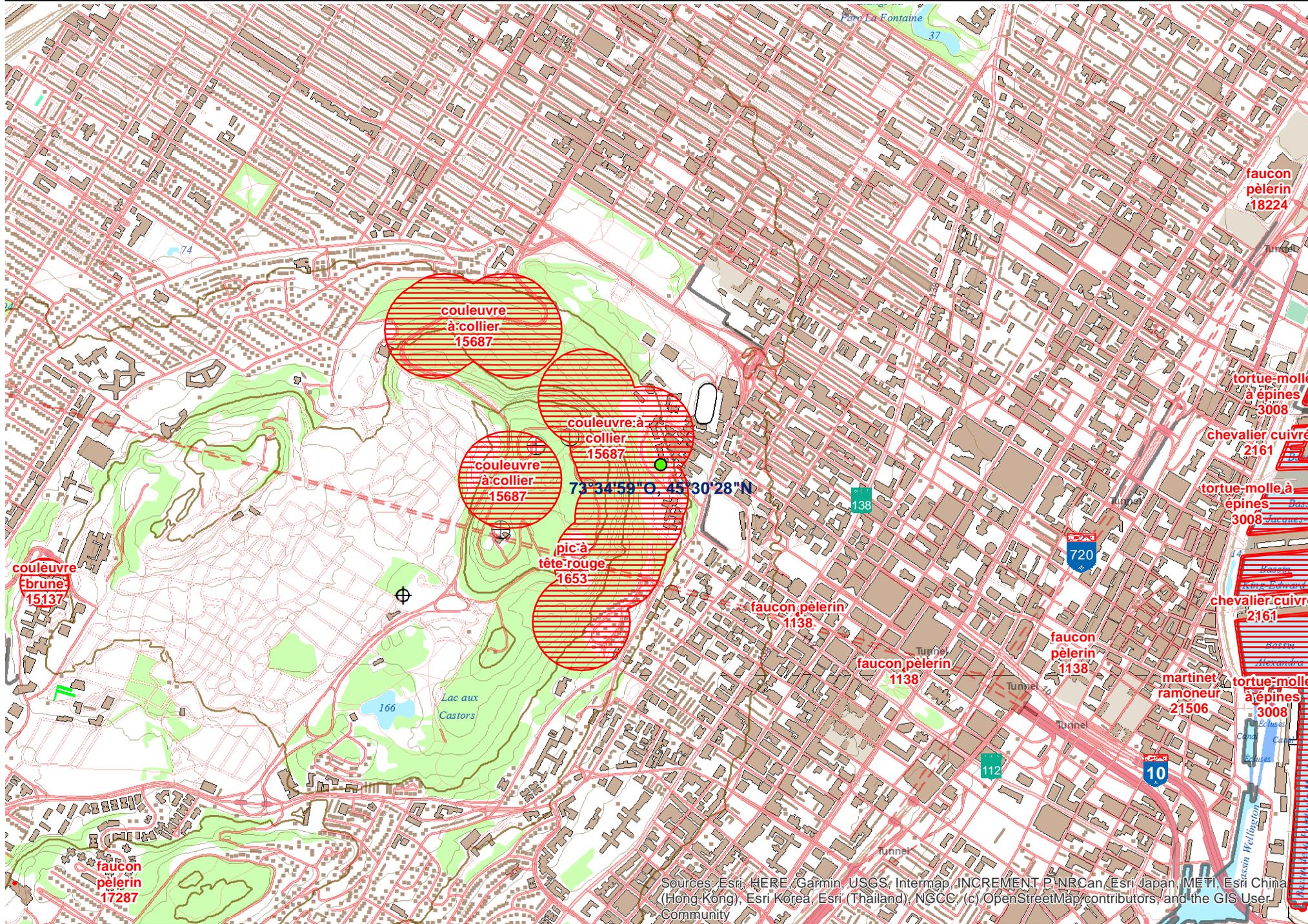
Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

### Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)





**Légende**

**Espèces désignées (EMVS)**

- Précision**
- Seconde <150 m
  - Minute 1500 m
  - Général >8000 m

**Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)**

- 02-xx-xxxx
- Protégé
  - Informatif

**Aire de confinement du cerf de virginie**

- 06-xx-xxxx
- Protégé
  - Informatif

**Colonie d'oiseaux sur une île**

- 04-xx-xxxx
- Protégé

**Héronnière**

- 03-xx-xxxx
- Héronnière (aire de nidification)
  - Héronnière (bande de protection 0-200 m)
  - Héronnière (bande de protection 200-500 m)

**Habitat du rat musqué**

**CODE STATUT**

- Protégé
- Informatif
- Site d'intérêt faunique
- Milieu boisé



Système de projection: Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8  
 North American Datum (NAD) 83  
 Sources de données: Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI World Imagery et ESRI World Street Map)  
 Limites administratives (BDTA)  
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2019-06-06

Sources: Esri, HERE, Garmin, USGS, Intermap, INCREMENT P, NRCan, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri Korea, Esri (Thailand), NGCC, (c) OpenStreetMap/contributors, and the GIS User Community